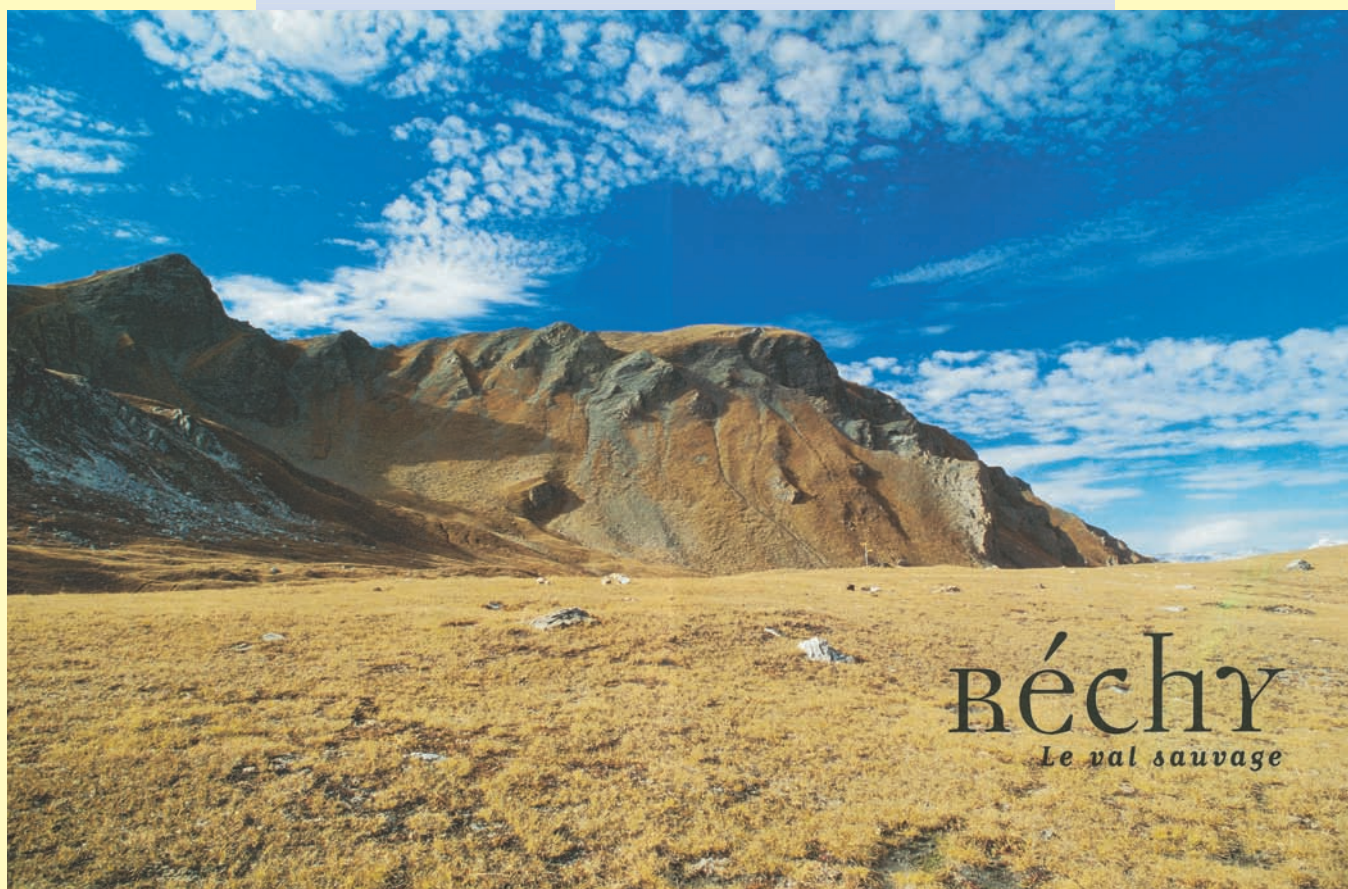


CHALAIS *Infos*



*Le Vallon de Réchy:
un vallon à découvrir*

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 2 - JUIN 2001 / LÉGISLATURE 2001-2004

ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

LUNDI 18 JUIN 2001 À 20 H

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 12 mars 2001
2. Comptes de l'exercice 2000
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle qualifié
 - Approbation
3. Rapport des chefs de département
4. Divers

ADMINISTRATION COMMUNALE

ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

MARDI 19 JUIN 2001 À 20 H

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire bourgeoisiale du 30 mai 2000
2. Comptes de l'exercice 2000
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle qualifié
 - Approbation
3. Budget 2001
4. Nomination de l'organe de contrôle qualifié (Art. 74, alinéa 2 LRC)
Proposition: M. Daniel PERRUCHOU D'Henri
M. Claudy RUDAZ
M. Jacques ZUBER
5. Nomination de la commission bourgeoisiale (Art. 49, alinéa 2 LRC)
Proposition: M. Claude-Alain ART
M. Serge CALOZ
M. Freddy DEVANTHERY
M. Serge GAUDIN
M. Sébastien SIGGEN
6. Agrégations bourgeoisiales
7. Divers

Cette assemblée sera suivie de la réception des nouveaux bourgeois et de la traditionnelle raclette.

ADMINISTRATION COMMUNALE

ÉDITORIAL

LE DROIT À L'ERREUR



Dany Perruchoud

En termes comptables, l'année qui vient d'achever notre siècle peut être qualifiée d'exceptionnelle puisque pour la première fois, la marge d'autofinancement de la Commune est supérieure à 2 millions.

Le premier mérite revient certes aux contribuables. L'augmentation de la population, l'amélioration des revenus des personnes actives mais également des retraités ont largement favorisé ce résultat qui devrait toutefois être passager puisque dans un proche avenir ces mêmes contribuables verront leur fiscalité diminuer. Ce n'est que justice lorsqu'on sait que le Valais connaît une des fiscalités les plus lourdes de Suisse.

Le deuxième enseignement d'un tel résultat me fait dire que parfois la conduite intuitive de la gestion publique n'est pas totalement à exclure. Dans les années 1990 on peignait un peu en noir l'avenir des collectivités publiques ce qui amenait le discours à l'extrême prudence. Taux d'intérêts à la hausse, chômage persistant, frais d'assistance en progression, tous ces éléments étaient autant de freins à l'investissement.

L'école de Vercorin, la salle polyvalente mais aussi les nombreuses réalisations qui ont été érigées à cette époque ont dès lors vu le jour avec ce doute constant de s'être peut-être trompé, tant la pression sur les finances était de mise.

Aujourd'hui le soulagement est double.

D'abord de constater que l'analyse objectivement pessimiste ne s'est point concrétisée. Ensuite de voir que les comptes de la commune n'ont pas subi de péjoration du fait de ces ambitieux investissements à contre-courant.

Et le futur me direz-vous ?

La peur est toujours mauvaise conseillère. Le défi également. Mais entre les deux, il y a de la place pour encore une meilleure qualité de vie villageoise à condition toutefois de pimenter l'analyse avec ce petit zeste d'intuition qui fait tout le charme de la conduite des affaires publiques.

Le philosophe DESCARTES ne disait-il pas d'ailleurs que l'acte de raison qui perçoit directement les premiers principes est l'intuition.

Dès lors on doit admettre parfois qu'on puisse se tromper.

Dany Perruchoud
Président

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 12 MARS 2001

À 19 h 30 dans le hall d'entrée de la salle polyvalente

Le Président, M. Dany Perruchoud, salue les 70 participants en les remerciant de leur présence et ouvre l'assemblée primaire ordinaire convoquée pour prendre connaissance du budget de l'exercice 2001. Il excuse ensuite M. François Zuber, Secrétaire communal, retenu par une autre obligation. Ce dernier est remplacé par Mme Hélène Zappellaz.

Le Président salue plus particulièrement les nouveaux députés et suppléants élus, savoir MM. Zufferey Jean-Marc, Perruchoud Christophe et Eric Balet. Il souhaite une bonne activité au nouveau conseil et remercie les anciens collègues, MM. Antille John, Siggen Roger et Zufferey Jean-Bernard pour leur collaboration au cours de cette dernière législature en associant la vice-présidente réélue.

L'ordre du jour n'étant pas contesté, il se présente de la manière suivante:

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 29 mai 2000**
- 2. Présentation du budget 2001**
- 3. Rapports des départements**
- 4. Nomination de l'organe de contrôle qualifié (Art. 74. alinéa 3 LRC)**
- 5. Divers**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 29 mai 2000

Du fait que le protocole a paru dans le Chalais-Infos, sa lecture n'est pas demandée et il est accepté par tous les participants.

2. Présentation du budget 2001

Le Président commente le budget en l'inscrivant dans le contexte de l'endettement communal, du plan d'assainissement des finances mais également de la politique future d'investissements. Il est vrai que l'endettement est important mais il corres-

pond à un degré élevé d'équipements de qualité et justifie pleinement les 18 millions d'endettement.

En tenant compte des ratios de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) dans l'affaire de Loèche-les-Bains tout comme des ratios bancaires, on doit constater que l'endettement communal est acceptable, eu égard à une politique d'investissements qui a été fort soutenue ces dernières années.

Pour cette prochaine législature, le Conseil a décidé de poursuivre l'équipement de notre commune dans une mesure qui permette de préserver une marge d'autofinancement de 1 million de moyenne par année sur la législature et de concrétiser quelques investissements qui sont nécessaires, comme la construction d'une crèche et l'aménagement des terrains de sport.

Quant aux caractéristiques du budget 2001, les recettes devraient s'élever à Frs. 7'760 millions, soit en diminution du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale, pour des dépenses de Frs. 6'728 millions ce qui devrait dégager une marge d'autofinancement de Frs. 1'031'000.-

La discussion est ouverte.

M. Francis Rudaz est surpris de constater dans le budget, que les frais de réception ont passé de Fr. 30'000.- à Fr. 40'000.-.

Le Président lui répond qu'il s'agit d'une rubrique comprenant les indemnités allouées aux nonagénaires, en augmentation chaque année, les acquisitions de livres et tableaux, les accueils qui sont faits dans les maisons bourgeoises, les achats de vins, les réceptions des nouveaux citoyens etc. En fait les frais de réception du Conseil à proprement parler sont insignifiants.

M. Jean-Paul Julien est étonné de l'augmentation des indemnités des autorités, mais surtout de celle du Président de la Commune qui passe de Fr. 35'000.- à Fr. 48'000.-. Il demande également si la

Vice-Présidente Mme Jocelyne ZUFFEREY a aussi été augmentée ainsi que les Conseillers communaux.

Le Président lui répond qu'il n'y a pas d'augmentation de salaire pour les nouveaux conseillers celui-ci restant fixé à Fr. 12'000.- par conseiller, le salaire de la vice-présidente passe de Fr. 13'000.- à Fr. 15'000.- et celui du président de Fr. 35'000.- à Fr. 48'000.-

Dans une longue réponse le Président lui signale que le salaire présidentiel comprend également l'ensemble des frais, frais de véhicules, de représentation, de téléphones, que cette indemnité en comparaison intercommunale est bien en dessous de celle de ses collègues et qu'elle ne prend que difficilement en compte l'importance de l'entreprise communale avec ses 8 millions de recettes et surtout le temps nécessaire à sa conduite qui peut être estimé entre 40 et 60%, selon un comptage d'heures récent.

Le travail administratif mais également de représentation et la préparation des dossiers deviennent de plus en plus pointus, astreignants, professionnels ce qui nécessite un investissement personnel et une disponibilité importante.

Interpellé au terme de ces explications M. Jean-Paul Julien est satisfait de cette réponse.

M. Antoine Devanthéry demande où en est le projet concernant le centre sportif et loisirs, dans le secteur du terrain du FC Chalais. Il constate qu'une somme de Fr. 70'000.- a été inscrite au budget et souhaite savoir à quoi servira ce montant.

Le Président lui répond que pour l'aménagement de cette zone sportive, il faut d'abord régler certains problèmes administratifs, procéder à l'acquisition du dernier terrain faisant défaut et mettre en place une commission pour l'étude d'un projet qui correspond aux souhaits de toute une population. 2001 sera consacré au dossier administratif.

Dès lors les Fr. 70'000.- seront investis en partie à des premiers travaux de terrassement et de préparation et partiellement en réalisations souhaitables de surfaces de jeux pour enfants dans le secteur de Réchy.

En revanche, pour le budget 2002, il est possible que le coût global de l'aménagement de cette zone soit présenté à l'assentiment de l'assemblée primaire.

Il n'y a plus de questions et l'assemblée prend connaissance de ce budget sans autre commentaire.

3. Rapport des départements

Mme Jocelyne Zufferey, Vice-Présidente, expose ses principales préoccupations et priorités qui sont:

- l'organisation scolaire, le maintien des classes à Vercorin
- l'étude pour une crèche communale ou intercommunale
- l'aménagement d'une bibliothèque prévue dans le Centre Administratif à Vercorin

Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy nous parle du département des constructions et souhaite le faire fonctionner efficacement. Elle constate qu'il reste beaucoup de dossiers en retard et entend les régler au plus vite.

Quant à la salubrité publique, elle a 2 priorités:

- mettre de l'ordre dans la zone industrielle,
- trouver des nouvelles affectations ou solutions pour les vieilles bâtisses.

Elle entretient l'assemblée sur le projet de l'amélioration intégrale des structures agricoles du secteur Zamplan-Crétyillon, de la construction et de l'exploitation d'une écurie communautaire dans la zone des Zamplans-Crétyillons.

M. Cédric Rudaz responsable du département des travaux publics présente ses objectifs pour 2001

- assainissement du vieux matériel,
- priorité au niveau des routes
- problème du salage à Vercorin
- réseau d'eau: analyse à faire sur les installations, de la couverture des bisses
- ordures: améliorer l'évacuation des Moloks et plus d'information pour que les gens n'y mettent pas n'importe quoi.
- trouver des solutions au sujet des déchets végétaux
- la police du feu: gens compétents
- transports publics, mettre l'accent sur le transport des enfants à l'école pour ceux qui habitent en périphérie.

M. Alain Perruchoud souhaite tout d'abord se donner un peu de temps pour bien connaître les dossiers dont il a la responsabilité.

Il nous parle ensuite de la bourgeoisie, de l'assainissement du glissement de terrain aux Evouettes, de la route de Vercorin-

Pinsec; des mesures de protection pour la sécurité des automobilistes et des personnes.

Il informe également qu'il a repris la présidence du Triage forestier intercommunal.

.....
Pour les constructions nouvelles, il nous parle

1. de la construction de la route sous le bisse de Vercorin qui rendrait cette zone constructible,
2. de l'établissement d'un plan directeur et de la nécessité de fixer les priorités pour les constructions.
3. de l'aménagement de la zone du Centre sportif à Chalais et de la Place des Chevaliers avec la mise en place d'une commission pour mener à bien ce projet.
4. de l'étude d'une crèche communale.
5. des accès à l'école ;
6. du balisage des parcours VTT en collaboration avec l'Association ValRando.
7. du plan de cadastre souterrain qui fait encore défaut dans notre commune.

4. Nomination de l'organe de contrôle qualifié (Art. 74, alinéa 3 LRC)

Le Président M. Dany PERRUCHOUX présente les candidats désignés par les 3 partis politiques. Ceux-ci sont nommés par l'assemblée, soit MM. Hugo Olivier et Staehlin Philippe pour le PRD, MM. Julien Jean-Paul et Perruchoud Stéphane pour le PDC et Mlle Zufferey Virginie pour le PS.

5. Divers

M. Jean-Paul Julien demande

1. comment sont nommés les représentants des partis politiques dans la commission des votations ?
2. quels sont les projets de route dans la zone à bâtir sous l'Eglise ?
3. s'il était possible d'installer des récipients pour les débris de verres à côté des bennes à verres.

Le Président lui répond que la commission des votations est une nouvelle commission dont la tâche est de seconder le Conseil lors des votations et élections, qu'elle est composée d'une représentation équitable des forces politiques.

Quant au projet de route, dans le secteur de sa maison d'habitation, il sera défini par l'étude des équipements en cours mais qu'une route est projetée pour équiper cette zone.

Pour le surplus, il est pris acte de sa proposition qui sera transmise au service de la voirie.

M. Francis Rudaz demande de trouver une solution pour rendre plus discrets les Moloks qui se trouvent à l'entrée du village de Vercorin.

Il parle aussi du problème de l'affichage sauvage à Chalais.

Le Président lui répond que des panneaux d'information sont prévus quant à l'affichage. En ce qui concerne les Moloks, il ne les juge pas si inesthétiques; ils font partie des équipements nécessaires. Cependant, il accepte volontiers d'examiner si une amélioration peut encore être apportée.

M. Roger Siggen, conseiller sortant, souhaite au nouveau conseil un fructueux travail, dans le même excellent esprit d'équipe et de collégialité que lui a connu.

M. Antoine Devanthéry se fait du souci pour le Centre sportif du Creux du Lavioz à cause des investissements qui sont prévus près de l'Hôtel des Mayens.

Le Président lui répond que c'est pour préserver le site et éviter que des constructions s'érigent que la commune se propose d'acheter ces terrains. Mais en aucun cas, ces 2 sites se feront concurrence. Leur vocation est différente.

M. Freddy Devanthéry signale que la place de Réchy n'est pas très propre, mégots de cigarettes. Il demande également si une inauguration est prévue.

Aucune inauguration officielle n'a été programmée, peut-être à l'occasion d'une prochaine manifestation sur cette place, le Conseil pourrait s'y associer. A voir. Quant au problème de propreté, il est pris note.

M. Léo Perruchoud demande des nouvelles du château «branlant» de Réchy.

Le Président répond que le Conseil d'Etat a confirmé la décision communale et a donné un délai à fin mars 2001 au propriétaire pour qu'il entreprenne les travaux de rénovation. Si rien ne se passe, alors la Commune devra prendre une décision, soit ordonner la démolition, soit trouver d'autres solutions.

M. Freddy Devanthéry demande si la Commune pourrait reprendre le Château.

Le Président répond qu'il faudrait dans ce cas d'abord l'acheter, puis le rénover ou le démolir. Est-ce le rôle de la commune? La rénovation semble trop onéreuse et son utilité douteuse pour les besoins de la commune. Il appartient au propriétaire de prendre ses responsabilités.

Gilles Soldati demande s'il est possible de déplacer le tableau d'information qui se trouve vers le Téléphérique pour le mettre comme auparavant vers la Maison bourgeoise.

Il demande également que les votations se fassent également à la Maison bourgeoise.

Il lui est répondu que les locaux sont trop petits, qu'il n'y a pas de place disponible pour les véhicules et que cette maison est souvent louée ou occupée par des activités qui pourraient entrer en conflits avec l'organisation rationnelle des bureaux de vote.

En revanche à examiner la pose d'un nouveau pilier public.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 21 h 15 et invite les participants à partager le verre de l'amitié offert par la Commune.

Le Président:
Dany PERRUCHOUD

La Secrétaire substitut:
Hélène ZAPPELLAZ

LE CONSEIL A DÉCIDÉ

- de modifier l'horaire des bureaux communaux qui sont ouverts à la population tous les jours de 8 h à 12 h; l'après-midi, l'administration ne reçoit que sur rendez-vous;
- d'approuver la convention de collaboration avec la nouvelle structure de JOB – TRANSIT, spécialisée dans la récupération de vêtements, meubles et matériel électrique et de participer à raison de 50 cts par habitant et 15 cts par kg de marchandises récupérées sur le territoire communal, soit une dépense annuelle de Fr. 4'250.- environ;



Bientôt une
bibliothèque à Vercorin

- d'approuver la carte des chemins pédestres pour l'ensemble de notre commune et plus particulièrement des accès dans le vallon de Réchy;
- de renouveler le contrat d'entretien de la Place des Chevaliers à l'entrée du village de Chalais, avec le FC Chalais pour le prix annuel de Fr. 4'500.-, montant calculé au tarif horaire de Fr. 60.-;
- de renouveler un prêt auprès de l'UBS SA de Fr. 750'000.- au taux de 3,75 %;
- de refuser de prendre en charge une participation de Fr. 8.- par jour et par pensionnaire pour les personnes domiciliées à Chalais et fréquentant le home de St-Joseph, en précisant que la Commune de Sierre alloue une telle participation;
- de refuser la convention proposée par les instances fédérales d'allouer une indemnité de Fr. 4'433.- par an à Chalais, Fr. 3'300.- à Nax et Fr. 56'000.- à Grône en compensation des renoncations à des projets hydroélectriques dans le Vallon de Réchy et autres contraintes écologiques;

Nouveau drapeau communal, inauguré à la Fête Dieu 2000



- d'arrêter le nom des rues des villages de Chalais et Réchy et de procéder à la pose de cette signalisation dès cet automne;
- d'exonérer des impôts communaux l'association Pro-Lavioz;
- de verser un montant de Fr. 300.- au chemin de Daval;
- de mandater le bureau Géoval pour une valorisation des eaux de captage des Evouettes;



Des zones à bâtir à équiper

- de vendre le Rhônnett, dans le cadre des travaux de la mensuration fédérale au prix de Fr. 60.- le m2, à toutes personnes intéressées;
- de poursuivre l'examen du dossier de la Place de sport de Daval et des Zittes, de nommer une commission communale pour cette étude et de présenter le projet de construction à l'assemblée primaire de décembre 2001;
- de transmettre le dossier de construction de la route sous le Bisse de Vercorin au Conseil d'Etat, en vue de demander l'homologation du projet de la route et d'obtenir la décision d'utilité publique permettant le début des travaux;
- de renouveler un crédit de 2 mios, dénoncé par la Winterthur, auprès de l'UBS au taux de 3,75% pour 4 ans;
- de mandater les bureaux GEOVAL et NIVALP SA pour la protection de la route Vercorin – Pinsec, pour le prix de Fr. 32'000.-,

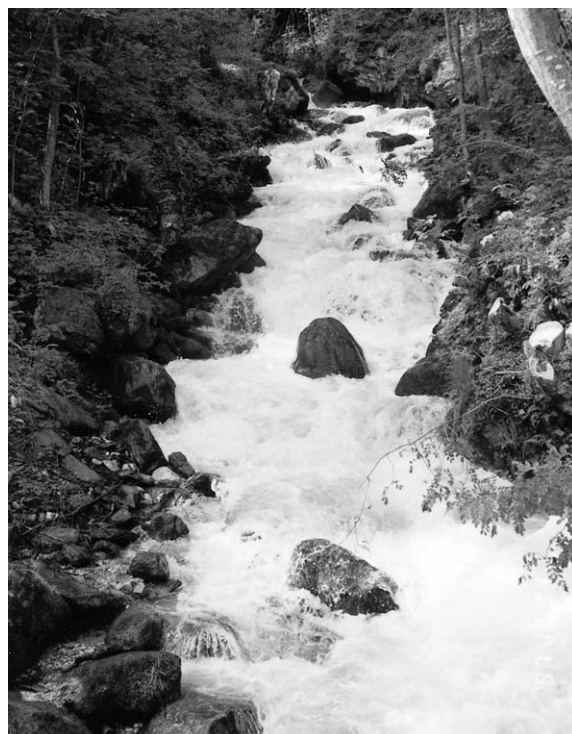
montant subventionné à 80% par le Canton et la Confédération;

- de refuser la participation communale au projet ONOMA dans le cadre d'Expo 02;
- d'acquérir la parcelle No 515 à Savannes-Bellecrête de 1'076 m2 jouxtant la déchetterie communale pour le prix de Fr. 1'500.-;
- d'autoriser sur la place de Réchy, l'installation d'un marché ambulant tous les mercredis avec paiement d'une patente journalière de Fr. 10.-;
- d'approuver le plan général des parcours régionaux VTT du Val d'Anniviers;
- de proposer un dernier prix de Fr. 35.- pour les expropriations toujours en suspens depuis 1971 de la route de la Télécabine – Savannes Bellecrête en réunissant les propriétaires concernés;
- d'acquérir la parcelle No 2568 de 180 m2 au prix de Fr. 200.- le m2, parcelle située dans la partie des petits jardins, au nord de la route de la Poste à Vercorin;
- d'acquérir la parcelle No 147 de 3407 m2 au lieu-dit Les Frayées (départ du Tour du Mont) pour le prix de Fr. 1.- le m2;
- d'arrêter le programme des tirs de la société la Cible
- de soutenir l'opération Etoile des Neiges à Vercorin en faveur des enfants atteints de mucoviscidose en allouant une subvention de Fr. 1'500.-;
- de mandater le bureau de prévention des accidents (BPA) pour obtenir leur avis concernant les mesures à prendre pour éviter les circulations autour du centre scolaire de Chalais;
- de fermer les WC publics sous l'arrêt de bus à Réchy compte tenu des constats réguliers de déprédations diverses;
- de poser un avis informatif sur le couvercle des MOLOKS pour renseigner la population sur les déchets autorisés à y être déposés;



Encore trop d'indiscipline autour des Moloks

- d'organiser une rencontre des propriétaires de terrains industriels dans la zone de Grampraz afin d'obtenir leur accord à mettre à disposition leur terrain sous forme de location pour offrir aux entrepreneurs des emplacements pour leurs dépôts industriels;
- d'allouer au Juge de la Commune et à la vice-juge pour leurs activités non rémunérées, un montant respectivement de Fr. 1'000.- et Fr. 300.- par année;
- d'appliquer à tous les membres des commissions communales un tarif horaire de Fr. 20.- avec en plus, pour la Chambre pupillaire, une participation annuelle de Fr. 1'200.- pour les frais et déplacements résultant d'activités hors séance;



L'eau: plus qu'une source de vie

- d'appliquer un forfait de Fr. 100.- pour toutes les interventions des pompiers, sur appel des privés, pour détruire les nids de guêpes;
- de renouveler l'emprunt de Fr. 940'000.- auprès du Crédit Suisse au taux de 3,8% pour une durée de 4 ans;
- d'acquérir la parcelle No 16025, sise sur Sierre – Granges à proximité du pompage d'une surface de 344 m2 pour le prix forfaitaire de Fr. 1'500.-;
- de nommer Jocelyne Zufferey, présidente, M.F. Perruchoud Massy et Cédric Rudaz comme membres de l'autorité de

surveillance de la Fondation Clémentine et Maurice Antille;

- d'attribuer un montant de Fr. 1'500.- à la société de développement Edelweiss pour l'organisation de Passeport – Vacances 2001;



Un carnaval qui prend toujours plus d'ampleur

- de procéder à l'expropriation de tous les empiètements des routes et accès communaux sur les terrains privés, empiètements liés à l'introduction de la mensuration fédérale sur Vercorin;
- d'approuver les comptes de Vercorin Tourisme et le rapport de gestion 2000 ainsi que le budget 2001;
- de déléguer au sein du comité de Vercorin Tourisme, en remplacement du conseiller sortant John Antille, M. le conseiller Cédric Rudaz;
- d'acheter une surface de 1306 m2 au Zamplan pour le prix de Fr. 2.- le m2;
- de nommer l'organe de contrôle fiduciaire communal et bourgeoisial pour la législature 2001 – 2004, la fiduciaire Jean-Pierre Chevalley;
- d'approuver le plan de scolarité 2001 – 2002;
- de prolonger le contrat d'entretien de la vigne bourgeoisiale avec M. Cyrille TORRENT, au prix de Fr. 1,30.- le m2, jusqu'en 2009;
- d'engager la procédure de remembrement et de rectification de limites dans le secteur des Harroz supérieur, tronçon est;
- de renouveler les contrats d'utilisation du domaine public pour les commerces de la Brentaz et du Café Central;
- de confirmer la gratuité de la location de la salle de gymnastique pour l'organisation des lotos des sociétés locales de la commune;
- de trancher les différentes orthographes des noms des rues, savoir Chorechala, Zamplan, Harroz, Fuidjou, Grampraz;

- d'accepter une participation communale de Fr. 11'300.- pour la construction d'un nouveau module FP5 à Technopôle Sierre;
- de souscrire au projet de restructuration des services techniques de la commune en collaboration avec les communes de Chippis, Grône et Sierre;



Des dépôts industriels pas toujours heureux

- d'adjuger les travaux de consolidation de la route des Avouinzett à Vercorin à l'entreprise Siggen & Furrer pour le prix de leur offre de Fr. 19'908.-;
- d'exiger du propriétaire de la bâtisse dite «Château de Réchy» la démolition du bâtiment;
- d'approuver, en consultation cantonale, le rapport concernant les horaires d'ouverture des magasins, dans le sens de plus de souplesse;

- de procéder à des travaux d'entretien de la salle polyvalente de Chalais, soit des travaux d'éclairage attribués à M. Claude Main pour le prix de Fr. 15'700.-, de remplacement du lave-vaisselle à M. Serge Gaudin pour le prix de Fr. 8'600.- et de nouveaux rideaux de douche pour les vestiaires attribués à Laurent Gaudin pour un total de Fr. 3'000.-;
- d'adjuger le mandat du projet de défense de la route Chalais – Vercorin au géologue Charly Berthod pour le montant de Fr. 12'500.-;
- de demander l'installation d'un radar mobile dans le cadre des campagnes de prévention pour limiter les vitesses excessives à l'intérieur des villages de la commune;
- du principe de commander un Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) afin d'établir un inventaire de toutes les conduites et de réaliser un concept de gestion des réseaux;
- de facturer selon un règlement à présenter à l'approbation de l'assemblée primaire les frais de conservation des cadastres et plus particulièrement les frais de relevés des nouveaux bâtiments;
- d'étudier la transformation des abris PC de Vercorin en logements de groupes;

LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE

- d'un rapport de la maison VA TECH WABAG SA signalant un taux de concentration trop élevé en sulfate de magnésium de l'eau potable communale présentant un caractère très corrosif pour le béton et les conduites de distribution,
- d'un recours de l'Office Fédéral de la justice contre la vente complémentaire d'une surface de 250 m² ce qui faisait dépasser la surface totale autorisée de 1000 m² au maximum,
- de la réorientation des offices de poste et de la décision de fermer le dépôt de Réchy,



Zone industrielle des Grampraz: une zone à valoriser

- du déficit d'exploitation des lignes régulières Sierre-Sion (entreprise Ballestraz)

Sierre-Vercorin (Pfammatter) et Chalais-Vercorin (Téléphérique) qui s'est élevé à un total de Fr. 1'233'489.- dont Fr. 25'519.- à charge de la commune de Chalais,

- de l'accord du DESC d'octroyer 5 heures hebdomadaires de soutien pédagogique,
- des éléments d'appréciation émis par le service postal pour justifier la fermeture du dépôt de Réchy,
- d'une plainte concernant l'entretien hivernal de la piste de randonnée Vercorin – Grimentz,
- du décompte final de l'exposition Edouard Vailet tenue à Vercorin l'été 2000 et de son déficit épongé par la commune à hauteur de Fr. 11'242,95.-,
- de l'obligation faite par les services de l'Etat d'assainir l'étable de Vercorin et plus particulièrement la fosse à purin,
- de la constitution d'un comité d'initiative reprenant le projet de construction de l'œuvre la Spirale de la Foi :
- de la proposition du Triage forestier inter-communal de prélever sur le fonds de reboisement, les montants nécessaires à solder le compte de construction du triage forestier Sous Réchy (Triage du Vallon) ce qui représente pour la Commune de Chalais une part de Fr. 49'040.-,
- de l'étude préliminaire d'un projet de défense sur la route de Chalais – Vercorin, dans le secteur des rochers sous Briey ainsi que des tunnels avec un coût estimatif des travaux s'élevant à Fr. 660'000.-,

- d'un rapport concernant l'alimentation en eau potable de notre commune et des taux excédentaires de sulfate qui pourraient être résorbés par une filtration très fines étant précisé que l'installation globale est devisée à Fr. 600'000.- pour un coût d'entretien annuel de Fr. 120'000.-,
- du rapport d'activité de la commission de formation professionnelle,
- d'un rapport du Service de l'Environnement au sujet des problèmes de protection du pompage de Chalais et des risques éventuels de pollution de la nappe phréatique,
- de la volonté bien marquée d'un agriculteur d'implanter dans le secteur des Zampans – Crétilons une étable communautaire,
- des directives du Département concernant le brûlage des herbes et broussailles,
- du rapport de salubrité concernant les dépôts industriels dans la zone des Zittes-Lots-Bourgeoisiaux,
- des travaux d'entretien sur le route des Ziettes à Vercorin,
- du rapport du géologue Jean-Daniel Rouiller concernant la chute d'un immense rocher qui est venu se poser dans une vigne de Plamont,
- du rapport du concierge et du préavis de la société de Gymnastique déconseillant l'Autorité communale de dispenser de poser les tapis de protection dans la salle polyvalente pour l'organisation des manifestations,
- d'un règlement du Conseil d'Etat concernant l'octroi d'heures de décharge pour la mise en place d'une direction d'école de la scolarité obligatoire,
- d'un rapport de police relevant que pour la 7ème fois depuis l'ouverture du complexe scolaire de Vercorin, des enfants prennent un malin plaisir à vider intentionnellement les extincteurs du parking souterrain,
- de la nomination de M. Julien SCHROETER comme nouvel assistant social désigné pour notre commune en remplacement de M. Patrick BRUNNY,
- que le dossier du Lot 4 de la mensuration fédérale à Vercorin pourra être transmis pour homologation à l'Etat du Valais,
- de l'obtention par M. Jean-Louis Mathieu d'une médaille d'or (Tulum 1999) et d'une médaille d'argent (Syrah) à l'occasion d'une manifestation de concours relevée,
- d'arrêter les tarifs de l'entreprise BALMEC (entreprise de balayage mécanique) à Fr.140.-/ heure,



*Des espaces de repos
un peu à l'étroit*

AUTRES ACTIVITÉS DU CONSEIL COMMUNAL

- Réception des guides du Val d'Anniviers le 12 janvier à Vercorin
- Réception des agents d'assurance La Bâloise en sortie à Vercorin le 16 janvier
- Assemblée du Conseil du district tenue à Chalais, le 8 février
- Assemblée de Sierre Région à Lens le 23 février
- Festivités de la St-Mathias le 24 février à Réchy
- Assemblée de l'Association forestière à Vercorin le 27 février
- Assemblée du Bisse de Riccard le 8 mars
- Réception du FC Lamboing le 16 mars à Vercorin
- Cours pour les présidents des commissions du feu le 20 mars à Grône
- Assemblée des délégués du triage forestier le 30 mars à Nax
- Assemblée de la Fédération des Communes le 5 avril à Sion
- Réception des organisateurs de l'Etoile des neiges à Vercorin le 6 avril
- Assemblée de l'Association Beaulieu le 25 avril à Sierre
- Assemblée générale de Vercorin Tourisme le 27 avril
- Réception de l'association valaisanne des plâtriers-peintres le 28 avril à Vercorin
- Festival de Chant le 29 avril à Montana - Crans
- Amicale du Rawyl à Chalais le 5 mai
- Séance de l'Office Fédéral des Transports à Sion le 8 mai
- Assemblée de l'association des communes concédantes le 17 mai à St-Léonard
- Réception du Conseil exécutif du CARS le 17 mai à Vercorin
- Assemblée de Techno-pôle à Sierre le 18 mai
- Festival des fanfares des districts de Sierre et Loèche à Chippis le 20 mai
- Réception de l'association valaisanne des anciens enseignants à Vercorin le 23 mai
- Assemblée du Téléphérique le 28 mai
- Assemblée de Sierre Energie SA le 31 mai à Veyras
- Vision locale le 1 juin avec MM. Pralong Marcel et Jean-Pierre Charbonnet (TP VS) dans le cadre des travaux de la route Chalais - Vercorin ;
- Réception des cadres de la maison TYCO SA à Vercorin le 11 juin
- Assemblée générale de TV Sierre SA le 6 juin
- Assemblée d'AIDA à Vissoie le 7 juin
- Assemblée générale de Job-Transit le 7 juin
- Assemblée de l'association du centre médico social le 8 juin à Sierre
- Assemblée de l'association des installations hydrauliques à Vissoie le 11 juin
- Assemblée générale du CRED à Sierre le 11 juin

LES DOSSIERS EN COURS

Avenir de notre bureau d'état civil

Le Conseil Fédéral a fixé, pour admettre l'ouverture d'un bureau d'état civil, un degré d'occupation minimum de 40% par office. Cette décision a obligé tous les cantons suisses à revoir l'organisation de leur état civil.

Actuellement, on enregistre 72 offices sur l'ensemble du canton du Valais et, au vu de cette exigence du Conseil Fédéral, seuls 13 offices remplissent les conditions du taux de 40%.

Notre office communal avec un 20% d'activité, est voué à disparaître, au profit d'un office centralisé à Sierre, avec pour le district de Sierre, la possibilité de constituer éventuellement un arrondissement pour le Haut Plateau, regroupant les communes de Lens, Icogne, Chermignon, Mollens, Randogne et Montana.

Actuellement, les officiers d'état civil tiennent deux catégories de registres:

- le registre des naissances, mariages et décès
- le registre des familles, dans lequel sont transcrits tous les événements concernant les personnes issues d'un même lieu d'origine.

En outre, l'officier d'état civil dirige la procédure préparatoire du mariage et célèbre les mariages civils. De plus, il délivre tous les extraits des registres.

Ces activités seraient donc transférées à un office central, dont la personne serait nommée par le Conseil d'Etat et obtiendrait un statut de fonctionnaire cantonal.

Selon le calendrier prévu, la nouvelle structure devrait être mise en place dès le 1er janvier 2002.

Office postal à Réchy

Selon les informations qui nous ont été transmises, il s'avère que le réseau postal n'est plus en mesure de satisfaire pleinement les exigences des clients.



Inquiétude pour l'office postal de Réchy

Si la poste entend rester compétitive, dans un contexte libéralisé, elle doit remodeler son réseau. Une analyse a été entreprise à cet effet et les offices de poste sont désormais répartis en trois catégories:

- PPP
- PP
- P

Le dépôt de Réchy a été classé comme office P. Les prestations de services de cet office seront fournies à l'avenir par l'une des formes d'exploitation alternatives, qui peut aller jusqu'au service postal à domicile ou mobile. En d'autres termes, le dépôt de Réchy devrait faire l'objet d'une décision de fermeture.

En revanche, la poste tant de Chalais que celle de Vercorin, toutes deux classées en catégories PP, ne feraient pas l'objet de restructuration.

Suite à la réaction du Conseil par rapport à la fermeture du dépôt de Réchy, il nous a été signalé que l'examen de ce dossier ferait l'objet d'une procédure particulière et dans le courant de l'été, la variante de substitution devrait être présentée au Conseil communal.

Place de sport de Daval – Les Zittes

Limitée à l'est par la route de Chalais – Noës, à l'ouest par la gouille des Pêcheurs, et comprise entre les routes de la Crête des Chevey et celle amenant au tennis, la zone

.....

Une grande zone sportive pour demain



de sport de Daval – Les Zittes comprend une surface de 51'993 m², soit :

- 26'194 m², propriété de la Bourgeoisie de Chalais
- 23'694 m², propriété de la Commune de Chalais
- 789 m², propriété du tennis-club de Chalais
- 927 m², propriété d'une personne privée, avec laquelle des négociations sont en cours pour acquérir cette dernière parcelle

Au cours de l'année 2000, la Commune de Chalais, au prix de Fr. 25.-- le m², a acquis plus de 18'000 m², pour un investissement en terrains de près de Fr. 450'000.--.



Une meilleure intégration à la zone sportive de demain

Un avant-projet avait été établi et il est prévu un réaménagement complet de l'ensemble de cette surface, en prévoyant la construction d'un terrain de football complémentaire, des accès piétonniers et un espace de loisirs avec une place de jeux pour enfants et adolescents.

Une commission communale a été nommée aux fins de vérifier l'opportunité des installations et des équipements prévus, de les compléter et de chiffrer sommairement l'ensemble des réalisations.

En principe, le projet définitif devrait être soumis à l'assemblée primaire de cet automne. Une demande d'emprunt devrait

accompagner le projet et, en cas d'approbation de tous ces éléments, les travaux seraient prévus pour le printemps 2002.

Désignation de la commission communale

Commune: Alain PERRUCHOUD, président
Société des pêcheurs: Jeannot CALOZ
Tennis-club Chalais: André DARIOLY
FC Chalais: Antoine DEVANTHERY
Société des Jeunes: Simon PERRUCHOUD
Société de gymnastique: Manuella PONT
Société de musique: Séraphin DEVANTHERY

Château de Réchy



Une maison en ruine

La société «Château des Comtes d'Anniviers SA», est propriétaire à Réchy d'une ancienne bâtisse, connue sous le nom de «Château de Réchy».

En 1986 déjà, la Commune de Chalais avait sommé la propriétaire de cette bâtisse soit de la restaurer soit de la démolir. Invité à se déterminer, l'architecte de la propriétaire avait fait la proposition d'une démolition partielle et d'une reconstruction.

Par décision du 25 avril 1988, le Conseil communal refusait la demande d'autorisation de démolir et exigeait le dépôt d'un dossier en vue d'une mise à l'enquête publique pour qu'il soit entrepris des travaux de consolidation de la toiture et de rénovation des façades.

Recours au Conseil d'Etat

Le 24 mai 1988, la société recourut auprès du Conseil d'Etat contre cette décision. Le 8 juillet 1992, le Conseil d'Etat constatait qu'une interdiction de démolir devait reposer sur une base légale claire et distincte, parce qu'elle restreignait la liberté du pro-

priétaire de disposer de son bien et que, dans le cas d'espèce, force était de constater que les dispositions topiques du règlement communal de Chalais ne prévoyaient aucune restriction de ce genre.

Dès lors, faute de base légale, le Conseil d'Etat a jugé que l'autorité communale n'avait pas les moyens de refuser la démolition demandée et admis le recours.

Requête auprès du Tribunal de Sierre

Dans la mesure où rien n'a été entrepris, le 17 juin 1993, une requête a été adressée au Tribunal de Sierre pour évaluer le danger que représentait le bâtiment.

Le rapport du bureau mandaté comme expert était significatif à ce sujet, puisqu'il concluait à un certain danger, en préconisant des mesures qui devaient être entreprises au plus vite.

Suite à ce rapport, quelques petits travaux de première urgence ont été réalisés et une convention fut signée entre la municipalité et la propriétaire le 31 janvier 1996, au terme de laquelle une attention particulière était vouée à la sécurité du bâtiment.

Nouveau règlement des constructions

Sur la base des dispositions qui permettaient au Conseil communal d'intervenir pour assainir des bâtiments en état de délabrement, le Conseil communal, constatant que les travaux tardaient, obligeait la propriétaire à intervenir au plus tard pour le 1er juin 2000, faute de quoi la commune procé-

derait à l'exécution d'office par voie de contrainte, conformément aux dispositions spécifiques prévues par les art. 51 et ss de la loi cantonale sur les constructions.

Recours au Conseil d'Etat

Un nouveau recours a été déposé en date du 20 janvier 2000 contre cette décision auprès du Conseil d'Etat qui, le 31 octobre 2000, rejetait le recours et confirmait la décision du conseil municipal en laissant à la propriétaire un délai d'exécution qui était reporté au 31 mars 2001.

Dernière décision du Conseil communal

Constatant à nouveau qu'au 31 mars 2001, rien n'avait été entrepris, le Conseil communal a réexaminé l'ensemble du dossier. Il a mesuré l'opportunité d'une restauration, sur la base d'un rapport établi par le service des bâtiments, monuments et archéologie du Valais, qui avait estimé à Fr. 560'000.- le montant nécessaire pour assurer la salubrité et la sécurité de l'immeuble.

A cela s'ajoutaient d'autres engagements financiers pour affecter le bâtiment.

Eu égard à l'investissement global qui est hors de prix pour la commune, constatant que cet élément doit être pris en considération dans l'appréciation du dossier, le Conseil a décidé d'ordonner la démolition du bâtiment, en impartissant à la propriétaire un délai de deux mois pour exécuter ces travaux. La décision du Conseil a été notifiée à l'intéressée en date du 10 mai 2001.

LES HEUREUX NONAGÉNAIRES DE LA CLASSE 1911

Zufferey Eléonore, veuve d'André

21 février

Antille Félicie veuve d'Alfred

21 avril

Chevey Julia veuve de Georges

25 avril

Zufferey Bernodine, veuve d'Hermann

30 avril

Marin Agnès, veuve de Marcel

28 juillet

Mittaz Joseph

24 novembre

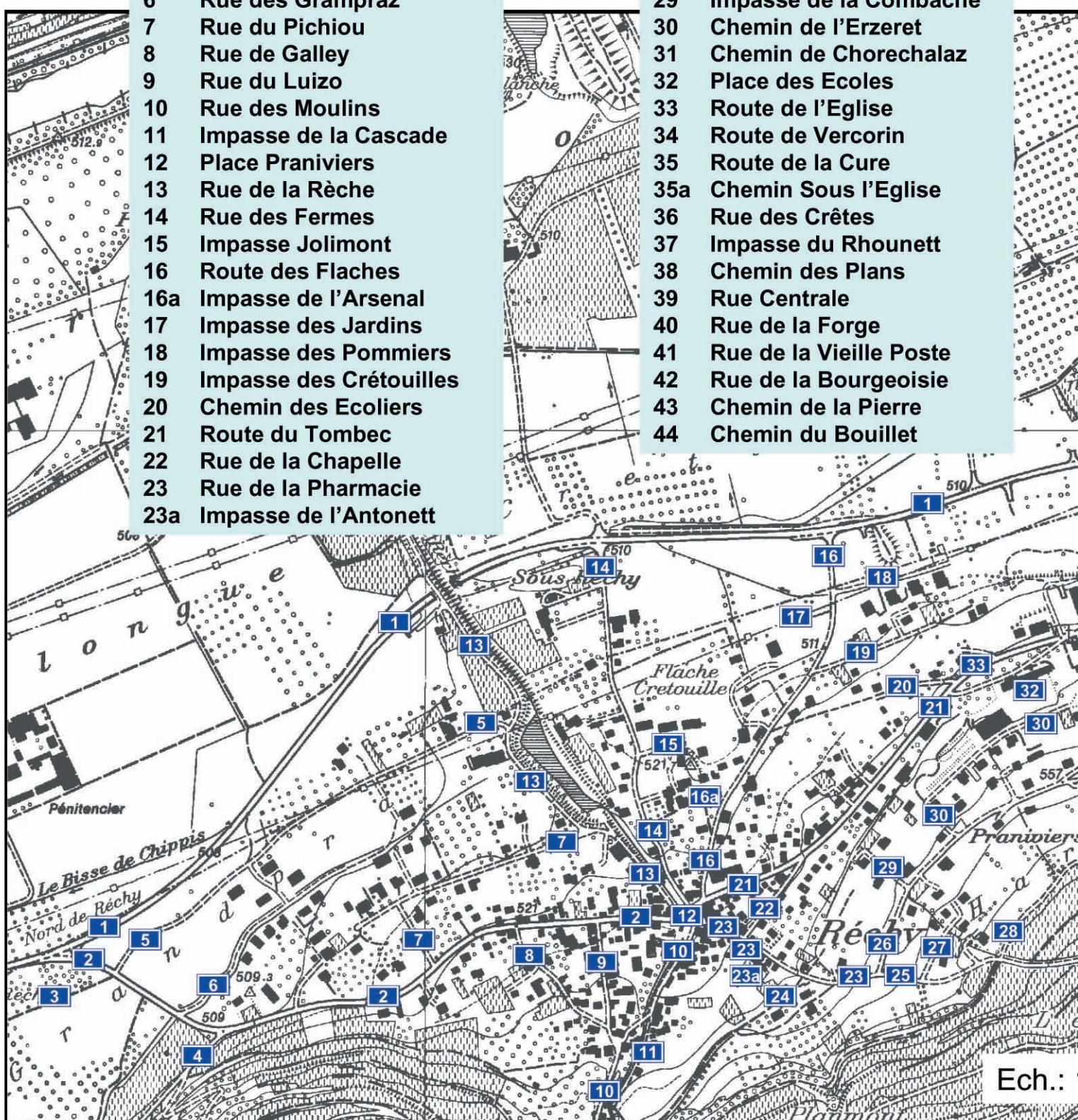
Zuber Fernand

13 décembre

Projet de noms de rues pour les

- 1 Route de Granges
- 2 Route de Grône
- 3 Chemin des Clous
- 4 Chemin des Fleurs
- 5 Rue des Iles
- 6 Rue des Grampraz
- 7 Rue du Pichiou
- 8 Rue de Galley
- 9 Rue du Luizo
- 10 Rue des Moulins
- 11 Impasse de la Cascade
- 12 Place Praniviers
- 13 Rue de la Rèche
- 14 Rue des Fermes
- 15 Impasse Jolimont
- 16 Route des Flaches
- 16a Impasse de l'Arsenal
- 17 Impasse des Jardins
- 18 Impasse des Pommiers
- 19 Impasse des Crétouilles
- 20 Chemin des Ecoliers
- 21 Route du Tombec
- 22 Rue de la Chapelle
- 23 Rue de la Pharmacie
- 23a Impasse de l'Antonett

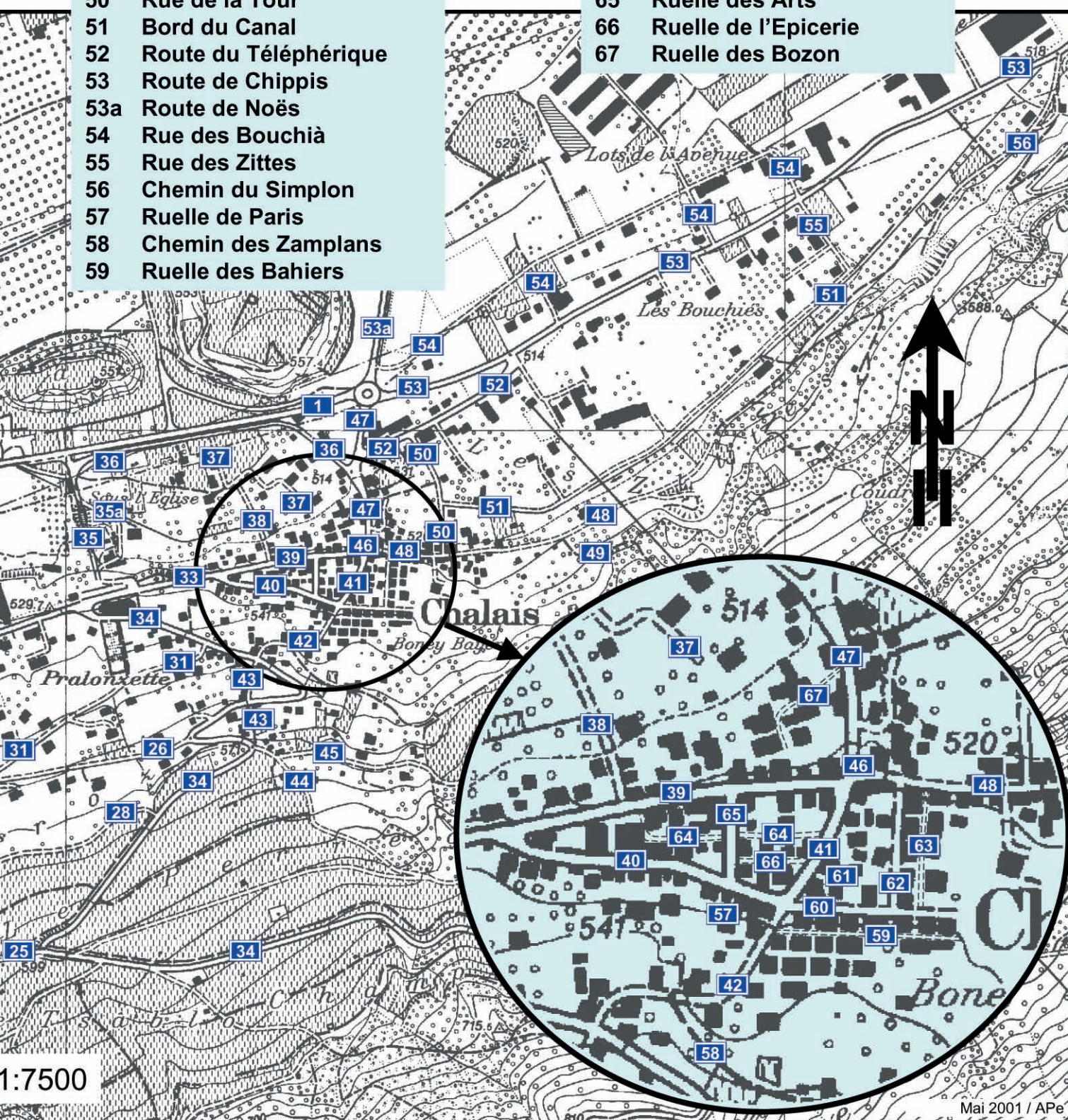
- 24 Chemin de la Mine
- 25 Chemin de Vercorin
- 26 Rue des Harroz
- 27 Impasse des Vignes
- 28 Chemin du Bisse
- 29 Impasse de la Combache
- 30 Chemin de l'Erzeret
- 31 Chemin de Chorechalaz
- 32 Place des Ecoles
- 33 Route de l'Eglise
- 34 Route de Vercorin
- 35 Route de la Cure
- 35a Chemin Sous l'Eglise
- 36 Rue des Crêtes
- 37 Impasse du Rhounett
- 38 Chemin des Plans
- 39 Rue Centrale
- 40 Rue de la Forge
- 41 Rue de la Vieille Poste
- 42 Rue de la Bourgeoisie
- 43 Chemin de la Pierre
- 44 Chemin du Bouillet



villages de Chalais et de Réchy

45 Chemin de Boney
 46 Place du Cori
 47 Rue des Chevaliers
 48 Rue du Fuidjou
 49 Chemin des Coudrettes
 50 Rue de la Tour
 51 Bord du Canal
 52 Route du Téléphérique
 53 Route de Chippis
 53a Route de Noës
 54 Rue des Bouchià
 55 Rue des Zittes
 56 Chemin du Simplon
 57 Ruelle de Paris
 58 Chemin des Zamplans
 59 Ruelle des Bahiers

60 Rue de la Laiterie
 61 Ruelle de la Cible
 62 Ruelle des Granges
 63 Ruelle du Parc à Mouton
 64 Ruelle de Bochr
 65 Ruelle des Arts
 66 Ruelle de l'Épicerie
 67 Ruelle des Bozon



QUANT AUX DOYENNES ET DOYENS DE LA COMMUNE, SIGNALONS

Zuber Adeline née le 23.09.1904
Martin Marcia, née le 21 mars 1905
Marin Célestine, née le 29 avril 1905
Paladini Théotiste, née le 15 décembre 1906
Perruchoud Antoinette, née le 5 avril 1907
Perruchoud Pierre de Calixte, né le 10 mars 1908
Devanthéry Ida de Dyonise, née le 25 mars 1909
Martin Thérèse, née le 7 février 1910
Kaeufling Ghislaine née le 24 mai 1910
Perruchoud Bernard, né le 21 octobre 1910.



Adeline Zuber, doyenne
de notre commune
(23.09.1904)



Pierre Perruchoud,
doyen de notre commune
(10.03.1908)

TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS – VERCORIN

Le 28 mai écoulé, s'est tenue l'assemblée des actionnaires du téléphérique.

Au chapitre des comptes, les recettes se sont élevées à Fr. 434'968.--, réparties comme suit:

- billets et abonnements Fr. 174'825.--
- transport de marchandises Fr. 10'346.--
- location Fr. 42'250.--
- compensation de trafic CFF Fr. 21'897.--
- vente de cartes de ski Fr. 10'750.--
- subvention office fédéral des transports Fr. 174'900.--

Quant aux charges, ces dernières ascendent, avec un amortissement de Fr. 31'512.--, un total de Fr. 417'851.--, ce qui permet de dégager un bénéfice de l'exercice de Fr. 17'117.--.

En outre, le Conseil d'administration a été renouvelé, suite à la fin des mandats de Messieurs Roger SIGGEN, président, et John ANTILLE, membre. Le nouveau conseil d'administration se compose de:

- Monsieur Alain PERRUCHOUD, conseiller communal, président de la société
- Madame Jocelyne ZUFFEREY, vice-présidente de la commune, secrétaire
- Monsieur Dany PERRUCHOUD, président de la commune, membre
- Monsieur Eric BALET, délégué du Conseil d'Etat, membre
- Monsieur Armand PERRUCHOUD, délégué des actionnaires privés, membre.

Quant au restaurant, un nouveau contrat de location a été signé avec Madame Yvonne VARONE, qui a repris le café du Téléphérique au 15 juin.

FONDATION CLÉMENTINE ET MAURICE ANTILLE

Selon les vœux de la testatrice Mme Clémentine ANTILLE, cette fondation est gérée par un Conseil de 5 personnes soit:

- Le Président de la Commune de Chalais, M. Dany PERRUCHOUD.
- Le Conseiller en charge du dicastère bourgeoisial, M. Alain PERRUCHOUD.
- Le Révérend Curé de Chalais, M. Daniel REYNARD.
- Le Juge de la Commune de Chalais, Mme Béatrice RUDAZ.
- Un représentant du Conseil d'Etat, M. Jacques DARIOLY, Chef du service administratif et juridique du département de l'éducation.



*Immeuble propriété
de la Fondation
Av. de la Gare
et Rue des Vergers*

La fondation a pour but de venir en aide aux jeunes bourgeois de Chalais, de sexe masculin dont les parents sont domiciliés sur le territoire de la Commune pour leur permettre après l'achèvement de leurs études primaires, l'acquisition d'un métier dans le sens le plus large du terme, qu'il s'agisse de professions manuelles, religieuses ou intellectuelles les 2 premiers bénéficiant d'une priorité par rapport au troisième.

Cette fondation distribue annuellement des bourses et prêts d'honneur pour un montant de Fr. 50'000.--, soit Fr. 26'000.-- à titre de bourses et Fr. 22'000.-- à titre de prêts.

Propriétaire d'un bâtiment sis sur l'Avenue de la Gare et à l'angle de la Rue des Vergers, cette fondation encaisse des loyers

et charges pour Fr. 415'000.-- et réalise un bénéfice de Fr. 150'000.-- par année.

Ce bénéfice est réparti à raison de 50% au fonds des bourses et l'autre 50 %, soit Fr. 75'000.-- à un fonds d'entretien des immeubles.

La dette de la fondation Clémentine et Maurice ANTILLE s'élève à Fr. 2'120'000.-- pour des valeurs cadastrales de bâtiment ascendant Fr. 4'280'000.--.

Décès de M. le Dr Walter Straub (20 mai 2001)

Il y a des circonstances où il est difficile de contenir sa tristesse tant la perte d'un être aimé, d'un proche, d'un ami nous surprend à un moment inopportun. Certes, la mort est souvent inconvenante, mais il y a parfois des rendez-vous malvenus et c'est précisément ce que nous vivons à l'instant.

Que nous vivons mal, devrais-je dire, mal, parce que le Dr Straub faisait partie de ces personnes en perpétuel mouvement, un mouvement qui ne devait pas s'arrêter déjà. Un jour oui, mais pas maintenant.

Esprit cultivé, curieux, attentif, le Dr Straub était continuellement en quête d'un projet, d'une idée, d'une intention et puis voilà que brusquement, ses plans qui s'harmonisaient si bien avec les nôtres sont freinés par arrêt de l'Arbitre, nous laissant ainsi orphelins d'exécutions, alors que nous aurions tant souhaité les conduire ensemble.



*Le Dr Straub à gauche avec ses amis
Erwin Rehmann et Henri Marin*

Parti avant d'avoir tout dit, parti avant d'avoir tout fait, avec ce constant souci d'ajouter sa plus-value personnelle, le Docteur nous manque déjà.

Il aimait Vercorin où il venait se ressourcer et entretenir ses liens d'amitié. Mais il savait aussi et surtout exprimer sa reconnaissance pour ce village qui était devenu son village.

Il nous laissera une réalisation hors du temps:

l'aménagement du parvis de l'Eglise de Vercorin que son ami Erwin Reymann a su si bien transformer en œuvre d'art. Ce chemin de la vie aujourd'hui endeuillé, était son chemin, son initiative, sa seule signature.

Nous n'avons été que ses exécutants sans douter qu'il se trouvait au terme de son parcours, si près de cette extraordinaire sculptu-

re verticale et en face de cette ouverture mystérieuse qui nous aspirera tous un jour ou l'autre.

A son corps défendant, le Dr Straub a été contraint de franchir ce dernier pas et de plonger à jamais dans la tombe des cendres humaines qu'il avait voulue **à la mémoire de celles et ceux qui n'ont plus de nom.**

Quelle belle leçon de modestie pour une si grande réalisation.

Même anonyme, nous n'effacerons pas de notre mémoire l'amitié que le Dr Straub a porté à notre village et surtout nous saluerons toujours à sa juste valeur les importants investissements auxquels il a contribué pour enrichir le patrimoine culturel de notre commune.

D.P.

PLAN DE SCOLARITÉ 2001/2002

Ouverture de l'année scolaire - Lundi 20 août 2001 (matin)

Primaires 9 h 00

Enfantines: 9 h 30

Clôture de l'année scolaire - Vendredi 21 juin 2002 (soir)

Vacances

Automne	du	vendredi	19 octobre 2001	le soir
	au	lundi	29 octobre 2001	le matin
Noël	du	vendredi	21 décembre 2001	le soir
	au	lundi	7 janvier 2002	le matin
Carnaval	du	vendredi	8 février 2002	le soir
	au	lundi	18 février 2002	le matin
Pâques	du	mercredi	27 mars 2002	le soir
	au	lundi	8 avril 2002	le matin
Ascension	du	mercredi	8 mai 2002	à midi
	au	lundi	13 mai 2002	le matin
Pentecôte	du	vendredi	17 mai 2002	le soir
	au	mardi	21 mai 2002	le matin
Fête-Dieu	du	mercredi	29 mai 2002	à midi
	au	lundi	3 juin 2002	le matin

Le mercredi après-midi 27 mars 2002, les élèves ont l'école.

COMPTES 2000 DE LA COMMUNE DE CHALAIS

Considérations générales

Les comptes de l'exercice 2000 sont très satisfaisants. Nous enregistrons des recettes d'impôts bien supérieures à celles auxquelles nous nous attendions de telle sorte que la marge d'autofinancement dépasse pour la première fois la barre des 2 millions.

Compte tenu des investissements nets à hauteur de 1,7 million, le résultat de l'exercice est positif puisqu'il boucle avec un bénéfice de plus de Fr. 300'000.- ce qui nous permet de réduire l'endettement de la commune d'autant et de ramener la dette de la Commune à 17,5 millions.

Au chapitre des recettes.

Les recettes se sont élevées à Fr. 8'738'708.- en augmentation de plus de 1 million par rapport à l'exercice précédent.

Principalement, cette augmentation résulte des recettes d'impôts, savoir:

- + 700'000.- d'impôts sur le revenu
- + 113'000.- d'impôts sur la fortune
- + 74'000.- d'impôts sur le bénéfice des sociétés
- + 47'000.- d'impôts sur le capital
- + 69'000.- d'impôts fonciers

Signalons également un rattrapage des redevances hydroélectriques de l'ordre de Fr. 54'000.-

Quant aux frais de fonctionnement

Par rapport à l'exercice 1999, les charges sont en augmentation de Fr. 652'000.- ou de 10,75%.

L'engagement du personnel administratif supplémentaire (teneur de cadastre et chef des TP + auxiliaire de bureau), les taux

d'intérêts plus élevés, les frais d'assistance en sérieuse progression expliquent cette aggravation des dépenses.

Relevons les postes suivants:

- + 16'000.- frais de personnel administratif
- + 34'093.- festivités de l'an 2000
- + 18'519.- recensement fédéral
- + 10'210.- exposition Edouard Vallet
- + 14'916.- drapeau communal
- + 18'000.- location maison B de Vercorin
- + 7'000.- réfection des abris
- + 11'455.- rénovation du cadastre
- + 14'000.- frais des concierges Chalais et écoles de Vercorin
- + 30'359.- réfection salles de classe Chalais
- + 10'000.- activités sportives et culturelles
- + 28'000.- hôpital de Sierre
- + 75'000.- frais d'assistance
- + 23'000.- frais de participation à la caisse maladie
- + 72'000.- frais d'entretien du réseau communal
- + 68'000.- frais du personnel des TP
- + 9'300.- frais d'entretien des bâtiments communaux
- + 14'000.- entretien parcs et jardins
- + 70'000.- perte sur débiteurs
- + 26'000.- charges des intérêts du compte-courant
- + 50'000.- idem des prêts à moyen terme
- + 40'000.- frais d'entretien du réseau d'eau

La marge d'autofinancement

Depuis 1993, la marge d'autofinancement a toujours été assez élevée. Il était toutefois à craindre que les investissements de ces dernières années allaient la faire chuter de manière assez sensible. Grâce à la progression des impôts, cette marge ne s'est jamais aussi bien comportée et atteint le chiffre record de

Fr. 2'022'244.-

L'endettement communal

L'objectif avoué du Conseil était de ramener la dette communale en dessous de la barre des 18 millions. Avec l'excellent exercice 2000, cet objectif est pleinement réalisé puisque la dette nette s'élève à

Fr. 17'531'820.-

Cette dette reste élevée. Elle occasionne une charge d'intérêts de Fr. 700'000.- par année ou de Fr. 1'920.- par jour.

La moyenne des intérêts de la dette s'élève à 4%, compte tenu des crédits LIM à hauteur de Fr. 1'477'000.- et des engagements préférentiels auprès des Bénéfices Cure de Chalais et Vercorin de

Fr. 357'818.-

Chapitre des Investissements

Les investissements ont été très soutenus, avec des dépenses de Fr. 2'136'236.- pour des recettes de Fr. 415'986.- ce qui ramène les investissements nets à Fr. 1'720'000.-

Pour les investissements, il y a lieu de relever les importants achats de terrains, dans la zone sportive, pour plus de Fr. 435'000.-, le changement de la conduite d'eau potable de la cabane du Bisse au réservoir des Tsablos de Fr. 330'000.-.

EVOLUTION EN CHIFFRES DES RECETTES (R) DES DEPENSES (D) DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA) ET DE L'ENDETTEMENT (E) AU COURS DE CES 10 ANS

	1991	1992	1993
R	5.865.414	6.397.069	6.594.376
D	4.903.385	5.298.058	5.568.945
MA	962.029	1.099.011	1.025.431
E	13.037.049	15.498.790	15.684.488

	1994	1995	1996
R	6.858.716	7.320.183	7.516.551
D	5.474.755	5.796.971	6.125.185
MA	1.383.962	1.523.211	1.391.366
E	15.932.773	16.340.414	18.947.611

	1997	1998	1999
R	7.580.381	7.629.639	7.570.345
D	5.826.463	6.016.400	6.064.237
MA	1.753.918	1.613.238	1.506.107
E	20.678.006	18.404.500	17.782.375

	2000
R	8.738.708
D	6.716.463
MA	2.022.244
E	17.531.820

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		COMPTES 2000	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
00.1	Actif	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
00.10	Disponibilités	106'742.17		6'725.35	
00.11	Créances	943'498.95		2'138'887.10	
00.12	Placements et avances	2'563'663.45		2'830'157.00	
00.13	Actifs transitoires	2'568'401.60		1'680'886.60	
00.14	Investissements	15'413'000.00		15'181'000.00	
00.1	Actif	21'595'306.17		21'837'656.05	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		COMPTES 2000	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
00.2	Passif	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
00.20	Dettes à court terme		2'009'908.95		2'887'231.65
00.21	Dettes à moyen et long terme		18'365'755.70		17'518'609.25
00.24	Engagements à taux préfér entiels		1'055'800.00		1'477'650.00
00.25	Engagements		357'318.20		357'818.20
00.26	Passifs transitoires		699'471.85		510'740.00
00.28	Financements spéciaux		813'017.25		784'479.45
00.290.00	Découvert	1'245'957.19		1'705'965.78	
00.291.00	Variation de fortune	460'008.59		-7'093.28	
00.29	Découvert	1'705'965.78		1'698'872.50	
00.2	Passif	1'705'965.78	23'301'271.95	1'698'872.50	23'536'528.55
			21'595'306.17		21'837'656.05

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
01	Administration générale	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
01.300.00	Indemnités des autorités	88'745.20		90'000.00		88'745.20	
01.300.30	Bureau de vote, élections	4'878.75		5'200.00		6'026.50	
01.300.50	Commissions communales	15'856.55		17'000.00		15'550.25	
01.301.00	Personnel du bureau communal	241'752.25		272'000.00		257'405.40	
01.303.00	Charges sociales	57'884.10		62'000.00		55'441.05	
01.310.00	Fournitures de bureau et mobilier	39'872.35		40'000.00		45'543.30	
01.311.00	Achat de vignettes et cartes d'identités	3'722.50				4'162.45	
01.317.00	Représentations et réceptions	32'608.05		30'000.00		39'172.05	
01.317.02	Festivités de l'an 2000			30'000.00		34'093.00	
01.317.03	Recensement 2000					18'519.95	
01.317.04	Exposition Ed. VALLET					10'210.00	
01.317.05	Drapeau communal					14'916.70	
01.318.00	Information communale	13'942.65		10'000.00		10'522.05	
01.318.10	Contrôle de la comptabilité	3'800.00		3'800.00		3'800.00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	11'993.50		14'000.00		17'609.65	
01.318.30	Frais d'encaissement	10'886.70		8'000.00		10'475.60	
01.318.40	Frais juridiques	700.00		2'000.00		6'600.00	
01.318.50	Frais de port et CCP	36'544.95		32'000.00		36'337.52	
01.318.60	Frais de téléphones	12'361.60		12'000.00		13'385.10	
01.318.70	Assurance RC communale	7'192.10		7'150.00		7'187.10	
01.350.00	Location des biens de la Bourgeoisie	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
01.350.01	Loc. Maison Bourgeoise de Vercorin			18'000.00		18'000.00	
01.431.00	Emoluments administratifs		9'273.30		8'000.00		9'836.30
01.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/LAA)		2'393.85		2'100.00		2'970.00
01.452.00	Administration de la Bourgeoisie		5'000.00		5'000.00		5'000.00
01.453.00	Administration du Télé. Chalais-Vercorin SA		13'416.85		12'000.00		13'180.20
01.454.00	Administration de la Fondation Antille		10'869.85		12'000.00		10'819.00
01.490.00	Frais de personnel imputés		43'000.00		36'000.00		44'600.00
01	Administration générale	597'741.25	83'953.85	668'150.00	75'100.00	728'702.87	86'405.50
			513'787.40		593'050.00		642'297.37

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
02	Sécurité publique	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
02.301.00	Police communale	9'896.70		12'000.00		11'180.15	
02.301.10	Teneur de cadastre et aides	29'593.55		3'000.00		18'487.80	
02.301.20	Officier d'Etat Civil	12'166.15		9'000.00		13'003.95	
02.301.30	Solde des sapeurs pompiers	13'781.50		14'000.00		14'000.00	
02.301.40	Administration de la protection civile	5'500.00		5'000.00		5'560.70	
02.303.00	Charges sociales	6'069.75		5'000.00		6'381.85	
02.310.00	Frais de géomètre (MF)	11'608.80		7'000.00		13'564.90	
02.311.00	Frais de police	1'400.50		1'000.00		452.00	
02.312.00	PCi - Charges des abris	8'892.80		8'000.00		15'463.95	
02.312.10	PCi - Instr. et frais	1'066.00		4'000.00		426.05	
02.312.20	PCi - Mat. et équipement	36.00		2'800.00		809.15	
02.313.00	Amén. bureau du cadastre					11'455.70	
02.314.00	FEU - Instruction et frais d'entretien	7'137.45		6'000.00		7'518.85	
02.314.10	FEU - Sécurité et sinistres	5'308.05		5'000.00		6'888.95	
02.314.20	FEU - Assurance des sapeurs	615.20		600.00		600.00	
02.314.30	FEU - Matériel et équipement	27'110.60		18'100.00		18'028.15	
02.314.40	FEU - Cours cantonaux	3'347.70		4'800.00		4'000.00	
02.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	2'045.85		1'500.00		2'404.45	
02.318.70	Contrôle poids et mesures	132.00		200.00		118.00	
02.319.00	Permis pour étrangers	7'252.50		9'000.00		8'795.50	
02.343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie	5'949.20		4'000.00		3'670.75	
02.352.00	Police municipale de Sierre	25'182.60		18'000.00		26'603.95	
02.352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	3'215.10				3'545.00	
02.352.11	Etat du Valais Part au SMT 750	1'395.00				1'584.00	
02.353.00	Bourgeoisie de Chalais part. garde forestier	3'257.10		12'000.00		3'823.75	
02.355.00	Installations de tir	4'237.90		4'000.00		4'000.00	
02.355.10	Part. réfection stand de tir	30'869.55				1'134.55	
02.390.00	Frais de personnel imputés			25'000.00		31'000.00	
02.410.20	Concessions pour les établissements publics		14'873.00		9'000.00		11'326.85
02.410.30	Autorisations communales pour bals, heures-suppl.		3'985.00		4'000.00		2'850.00
02.430.00	FEU - Taxe d'exemption		43'026.35		40'000.00		40'821.30
02.431.00	Bureau des étrangers		14'854.70		14'000.00		15'933.05
02.432.00	Emoluments du cadastre						13'404.50
02.437.00	Amendes de police		6'625.00		5'000.00		6'571.90
02.437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin		10'977.00		9'000.00		8'290.30
02.437.02	Compensation financière pour place de parc	4'800.00			10'000.00	2'916.05	
02.450.00	PCi - locations d'abris Chalais		13'596.40		8'000.00		18'192.30
02.450.10	PCi - Locations d'abris Vercorin		8'850.00		6'000.00		2'460.10
02.461.00	FEU - Subv. matériel		1'000.00		1'000.00		5'307.30
02.461.30	Subv. registre contrib.		1'192.00		1'200.00		1'216.00
02	Sécurité publique	231'867.55	118'979.45 112'888.10	179'000.00	107'200.00 71'800.00	237'418.15	126'373.60 111'044.55

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
03	Enseignement et formation	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
03.301.00	Conciergerie de l'école de Chalais	48'643.05		55'000.00		56'609.75	
03.301.10	Conciergerie du centre scolaire de Vercorin	18'643.20		25'000.00		24'447.20	
03.301.50	Personnel de transport des élèves de Briey	16'524.30		14'000.00		9'391.05	
03.302.00	Enseignement catéchèse	7'694.75		8'000.00		8'718.50	
03.303.00	Charges sociales	11'038.35		15'000.00		13'296.85	
03.310.00	Matériel et frais scolaires	55'034.20		60'000.00		52'707.15	
03.311.00	Activités scolaires	28'641.50		22'000.00		23'979.00	
03.314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	61'269.70		65'000.00		63'795.85	
03.314.01	Réfections école Chalais			20'000.00		30'359.60	
03.314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	45'171.65		33'000.00		45'520.10	
03.318.80	Transports des élèves	13'517.50		12'000.00		17'419.20	
03.351.00	Traitement du personnel enseignant	635'995.80		640'000.00		621'387.25	
03.352.00	Cycle d'orientation Grône	247'521.15		270'000.00		232'395.45	
03.352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	2'100.00		2'100.00		4'832.00	
03.352.20	Participation aux écoles spécialisées	21'300.50		30'000.00		17'909.00	
03.352.30	Participation à l'Ecole de solfège	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
03.353.00	Itinéraire des apprentis	9'710.90		6'900.00		9'046.50	
03.423.00	Locations maison d'école		12'600.00		12'600.00		9'900.00
03.428.10	Locations Parkings école de Vercorin		10'080.00		10'700.00		10'720.00
03.433.00	Ecolage hors commune						2'870.00
03.461.10	Subsides pour transport des élèves		16'571.90		11'000.00		17'452.40
03.461.50	Subsides pour cours de chant		1'500.00		1'500.00		1'500.00
03	Enseignement et formation	1'239'806.55	40'751.90 1'199'054.65	1'295'000.00	35'800.00 1'259'200.00	1'248'814.45	42'442.40 1'206'372.05

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
Etat au 17.05.2001		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
04	Culture, loisirs et culte	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	51'967.50		55'500.00		52'233.00	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	10'899.00		12'000.00		9'000.00	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	18'686.00		20'000.00		23'290.40	
04.303.00	Charges sociales	14'893.75		18'000.00		14'456.95	
04.313.00	Charges des immeubles Salle polyvalente Chalais	36'872.15		38'000.00		44'106.55	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	30'102.40		16'000.00		21'477.15	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	18'483.19		19'000.00		19'300.50	
04.316.00	Charges des immeubles Maison bourg. Vercorin					5'627.55	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	8'910.00		9'000.00		8'910.00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	82'318.60		80'000.00		75'817.80	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	44'451.05		46'000.00		49'791.70	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	34'266.05		45'000.00		44'296.95	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		7'100.00		8'000.00		7'050.00
04.427.10	Locations du Centre administratif de Vercorin		2'900.00		1'000.00		2'000.00
04.427.20	Locations de la salle polyvalente de Vercorin		2'000.00		1'000.00		3'050.00
04.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)						604.40
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque		10'330.70		9'000.00		8'255.25
04	Culture, loisirs et culte	351'849.69	22'330.70	358'500.00	19'000.00	368'308.55	20'959.65
			329'518.99		339'500.00		347'348.90

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
05	Santé	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
05.352.00	Hôpital de Sierre-Loèche	117'775.00		120'000.00		145'833.00	
05.353.00	Clinique Sainte-Claire	33'883.60		35'000.00		29'993.55	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	42'432.60		50'000.00		38'316.95	
05	Santé	194'091.20	194'091.20	205'000.00	205'000.00	214'143.50	214'143.50

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
06	Prévoyance sociale	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
06.310.00	Matériel pour programmes d'occupation des chômeurs	3'301.25				11'918.00	
06.351.70	Mesures en faveur des handicapés	17'410.00		17'500.00		90'562.40	
06.351.80	Financement AVS et AI	89'432.85		85'000.00		94'732.30	
06.351.90	Financement prestations complémentaires	105'925.15		107'000.00		39'266.80	
06.352.00	Centre Médico-Social	36'950.50		39'000.00		2'877.00	
06.352.20	Participation au CIO	3'128.00		3'000.00		89'204.25	
06.365.00	Service d'assistance	14'008.50		50'000.00		274'287.65	
06.366.00	Participation à la caisse maladie	251'617.25		245'000.00		34'417.50	
06.367.00	Fonds cantonal p/l'emploi	34'332.55		35'000.00			
06.430.00	Subsides pour programmes d'occupation		10'242.65				247.45
06	Prévoyance sociale	556'106.05	10'242.65	581'500.00	581'500.00	637'265.90	247.45
			545'863.40				637'018.45

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
07	Travaux publics	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
07.301.00	Employés des travaux publics	131'560.00		210'000.00		199'549.00	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	18'334.35		10'000.00		3'598.00	
07.303.00	Charges sociales	36'840.05		55'000.00		51'216.00	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	10'701.85		17'000.00		18'899.90	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	15'927.70		20'000.00		19'963.40	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	49'398.20		40'000.00		46'165.15	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	45'828.30		40'000.00		40'712.25	
07.314.00	Entretien du réseau routier	121'298.90		80'000.00		193'933.00	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc	5'050.05		5'000.00		12'652.60	
07.314.50	Balayage mécanique	20'864.15		24'000.00		22'999.05	
07.318.00	Déblaiement des neiges	136'856.10		70'000.00		69'715.20	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	126'506.20		110'000.00		112'369.05	
07.365.10	Transports publics	23'806.00		25'000.00		25'519.00	
07.365.15	Transports touristiques	2'564.00		2'500.00		2'825.30	
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphérique	33'300.00		33'300.00		33'300.00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		1'615.00		2'000.00		2'600.00
07.423.10	Locations des places de parc Vercorin		1'240.00		2'000.00		4'570.00
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1'852.15		1'900.00		1'449.40
07.424.10	Redevances du dépotoir de la Réchy		2'000.00		2'000.00		2'000.00
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics		689.50				3'000.00
07.436.00	Indemnités journalières remboursées (AVS/CNA)		1'585.95				
07.490.00	Frais de personnel imputés		35'000.00		75'000.00		87'000.00
07	Travaux publics	778'835.85	43'982.60	741'800.00	82'900.00	853'416.90	100'619.40
			734'853.25		658'900.00		752'797.50

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
08	Protection et aménagement de l'environnement	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	3'159.00		4'000.00		3'294.00	
08.303.00	Charges sociales	365.80		800.00		381.35	
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	389.35		1'000.00		388.40	
08.314.10	Entretien des bâtiments communaux	354.90		5'000.00		9'692.40	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	13'217.25		25'000.00		27'789.20	
08.314.41	Trait. "ver de la grappe"	19'314.20		27'000.00		13'330.15	
08.314.50	Entretien des bisses et des canaux	26'564.65		10'000.00		24'551.85	
08.315.00	Frais d'inhumation	5'409.75		8'000.00		7'564.70	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	8'098.10		15'000.00		9'859.35	
08.360.00	Réfection du bisse de Vercorin			4'000.00		3'812.00	
08.431.00	Permis de construire		14'120.70		25'000.00		23'888.80
08.431.10	Taxes compensatoires de densité						3'748.75
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		5'850.00		1'000.00		1'400.00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		1'050.00		1'000.00		1'900.00
08.437.00	Amendes de constructions		350.00		3'000.00		13'700.00
08.439.00	Part des propr. au trait. du ver de la grappe		27'222.85		27'000.00		21'670.05
08.461.90	Subsides pour entretien des bisses et canaux		12'600.00		5'000.00		12'665.60
08	Protection et aménagement de l'environnement	76'873.00	61'193.55	99'800.00	62'000.00	100'663.40	78'973.20
			15'679.45		37'800.00		21'690.20

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
09	Services économiques	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
09.301.00	Inspecteur du bétail	671.00		1'500.00		678.05	
09.303.00	Charges sociales	64.20		150.00		71.10	
09.312.00	Tenue du registre des vignes	1'650.00		2'000.00		1'650.00	
09.314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	243.35		1'000.00		242.70	
09.314.10	Droits d'eau	3'207.00		4'000.00		4'519.00	
09.350.00	Sierre Région	8'039.00		6'000.00		5'854.70	
09.351.00	Association pour le retour des forces hydrauliques	2'786.85				11'627.95	
09.362.01	Adduction d'eau Ziettes	16'500.00				12'387.00	
09.362.04	Etable de Tsararogne	6'600.00					
09.363.00	Bureau de l'OT Vercorin	10'800.00		10'800.00		10'800.00	
09.364.00	Bisse de Riccard mesures urgentes					5'875.00	
09.365.00	Promotion touristique AIDA	17'500.00		17'500.00		17'500.00	
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	10'000.00		6'000.00		10'000.00	
09.365.40	Insémination artificielle	1'170.00		1'700.00		3'120.00	
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		49'969.25		40'000.00		102'369.85
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		115'146.75		112'000.00		128'925.50
09.430.00	Location des bureaux - OT		10'800.00		10'800.00		10'800.00
09.431.00	Location du minigolf de Vercorin		3'000.00		3'300.00		1'461.60
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		6'500.00		6'500.00		6'500.00
09.460.00	Subside pour la tenue du registre des vignes		1'142.00		1'000.00		1'178.00
09	Services économiques	79'231.40	186'558.00	50'650.00	173'600.00	84'325.50	251'234.95
		107'326.60		122'950.00		166'909.45	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10	Finances et impôts	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
10.312.00	Charges de l'immeuble "La Forge"	6'210.50		5'000.00		6'801.75	
10.319.00	Pertes sur débiteurs	99'379.00		50'000.00		169'359.00	
10.319.10	Remises d'impôts	10'377.45		2'000.00		14'440.55	
10.319.15	Intérêts et escomptes accordés	723.00		3'000.00		121.80	
10.319.20	Impôt cantonal	6'017.75		6'000.00		6'121.80	
10.321.00	Dettes à court terme	28'482.14		60'000.00		54'092.50	
10.321.50	Intérêts rémunérateurs	7'412.10		8'000.00		13'045.30	
10.322.00	Dettes à moyen terme	23'665.90		25'000.00		20'869.55	
10.324.00	Dettes à long terme	639'639.15		675'000.00		689'338.90	
10.341.00	Péréquation financière	46'855.30		46'855.00		46'855.30	
10.342.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	12'895.15		12'000.00		13'165.35	
10.343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4'437.00		4'400.00		4'201.00	
10.400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques		4'217'554.40		4'300'000.00		4'917'314.20
10.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques		301'035.05		315'000.00		414'166.80
10.400.30	Impôt prélevé à la source		41'153.20		70'000.00		29'822.20
10.400.40	Impôt personnel		20'634.15		20'000.00		19'841.00
10.400.50	Impôt forfaitaire		52'452.25		35'000.00		44'613.65
10.400.60	Impôt s/immeubles bâtis Art. 188		54'180.75		50'000.00		51'930.55
10.401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés		63'896.90		60'000.00		137'230.55
10.401.10	Impôt sur le capital des sociétés		25'143.65		50'000.00		72'881.95
10.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		195'955.55		200'000.00		234'231.05
10.402.10	Impôt foncier des sociétés		11'086.25		40'000.00		42'597.80
10.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		3'425.35		10'000.00		7'275.05
10.405.00	Impôt sur les successions et les donations		14'353.05		15'000.00		4'541.00
10.406.00	Impôt sur les chiens		10'718.00		11'000.00		10'321.00
10.422.00	Rendement des titres		1'702.80		1'800.00		944.75
10.422.10	Intérêts des C/C et des placements à vue		233.85				
10.422.30	Intérêts de retard et frais récupérés		51'589.10		25'000.00		49'640.70
10.422.40	Actes de défauts de biens récupérés		2'294.90				201.65
10.423.00	Locations du bâtiment de "La Forge"		14'880.00		15'000.00		14'880.00
10.444.00	Péréquation financière		236'058.00		236'058.00		236'058.00
10.491.00	Intérêts passifs imputés		322'724.62		300'000.00		358'943.43
10	Finances et impôts	886'094.44	5'641'071.82	897'255.00	5'753'858.00	1'038'412.80	6'647'435.33
		4'754'977.38		4'856'603.00		5'609'022.53	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
11	Eau potable	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
11.301.00	Personnel de surveillance station de traitement	13'260.00		17'000.00		13'935.00	
11.303.00	Charges sociales	2'515.40		2'300.00		2'638.85	
11.314.00	Entretien du réseau d'eau	46'866.05		60'000.00		87'519.75	
11.314.50	Exploitation de la station des Planards	16'445.80		45'000.00		28'210.50	
11.390.00	Frais de personnel imputés	32'000.00		70'000.00		39'900.00	
11.391.00	Intérêts passifs imputés	233'397.98		225'000.00		254'012.41	
11.434.00	Taxe annuelle d'eau		536'915.10		534'500.00		543'296.40
11	Eau potable	344'485.23	536'915.10	419'300.00	534'500.00	426'216.51	543'296.40
		192'429.87		115'200.00		117'079.89	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
12	Egouts	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	69'407.20		35'000.00		66'834.85	
12.352.30	Step de Granges	150'712.05		187'000.00		162'900.70	
12.390.00	Frais de personnel imputés	20'000.00		41'000.00		27'500.00	
12.391.00	Intérêts passifs imputés	38'970.55		45'000.00		62'784.33	
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		461'219.65		447'000.00		468'009.60
12	Egouts	279'089.80	461'219.65	308'000.00	447'000.00	320'019.88	468'009.60
		182'129.85		139'000.00		147'989.72	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
13	Hygiène	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	13'590.00		15'000.00		14'782.00	
13.303.00	Charges sociales	599.15		2'000.00		210.15	
13.318.00	Enlèvement des ordures	65'404.16		70'000.00		74'654.60	
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	56'218.60		70'000.00		61'863.10	
13.352.30	UTO - Uvrier	235'997.95		256'000.00		231'898.90	
13.390.00	Frais de personnel imputés	26'000.00		38'000.00		33'200.00	
13.391.00	Intérêts passifs imputés	50'356.09		30'000.00		42'146.69	
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		352'791.35		350'000.00		356'410.60
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		10'355.00		15'000.00		16'300.00
13	Hygiène	448'165.95	363'146.35	481'000.00	365'000.00	458'755.44	372'710.60
			85'019.60		116'000.00		86'044.84
Fonctionnement		6'064'237.96	7'570'345.62	6'284'955.00	7'655'958.00	6'716'463.85	8'738'708.08
		1'506'107.66		1'371'003.00		2'022'244.23	

COMMUNE DE CHALAIS		INVEST 1999		B INVEST 2000		INVEST 2000	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Investissements		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
01.502.00	Ordinateur AS/400	40'049.15		40'000.00		40'049.15	
01.502.01	Mises à jour AS/400			47'000.00		49'129.10	
02.504.00	Mensuration fédérale Lot V - part communale	7'140.00					
02.504.01	Mensuration fédérale Lot VI - part communale	169'403.25				60'171.50	
02.504.02	Mensuration fédérale Lot IV - complément					284'729.65	
02.614.00	Mensuration fédérale Lot V - part des privés		193'705.00				
02.614.01	Mensuration fédérale Lot VI - part des privés						237'688.65
03.506.00	Equipement informatique des écoles			20'000.00			
03.610.00	Vente de places de parc		55'978.75		38'000.00		
04.503.01	Maison bourgeoiale de Vercorin			160'000.00			
04.503.03	Locaux administratifs			50'000.00		60'381.10	
04.506.00	Equipements de loisirs			80'000.00			
04.509.10	Parcs et jardins			15'000.00			
04.525.00	Participation orgue église de Chalais			20'000.00		20'000.00	
07.500.00	Routes communales			150'000.00			
07.501.41	Réfection route centre de Vercorin					70'000.00	
07.501.50	Route des Zittes	2'375.45				293.70	
07.501.60	Route de la Loewatir Briey					9'102.90	
07.501.80	Route des Marais Vercorin	3'278.00					
07.502.51	Places de parc "Eden"					23'437.65	
07.502.52	Place de parc Bourgeoisie					24'147.20	
07.502.70	Place de Réchy	444'976.50		40'000.00		122'431.50	
07.502.80	Route ZI Grampraz	22'982.00				4'753.50	
07.502.90	Route de la Réchy	156'899.60					
07.503.00	Parking sous la cure					23'502.75	
07.504.30	Eclairage public	22'319.55		30'000.00		34'856.90	
07.504.60	Achats et expropriations de terrains	37'781.55		150'000.00		103'239.95	
07.504.61	Achats et expropriations Zone sportive Chalais					434'370.90	
07.521.00	Part. à la construction des routes cantonales			50'000.00		30'387.20	
07.615.10	Plus-Value route de la Loewatir Briey	17'076.40					
07.661.00	Route de la Réchy Subside lit de la Réchy		37'001.65				85.55
08.502.00	Parvis église de Vercorin	103'362.45					
08.503.00	Tour de Chalais					33'764.25	
08.504.00	Assainissement des forêts la Sapina et le Ban	172'418.05			50'000.00	46'158.85	
08.660.00	Assainissement des forêts de la Sapina et du Ban		182'000.00				72'190.65
08.661.00	Subside plan aménagement du territoire		60'000.00			2'441.85	
08.662.00	Subsides Tour de Chalais						4'384.00
09.502.00	Particip. à Pro-Lavioz	30'000.00				28'775.80	
09.505.00	Invest. touristiques divers	10'761.50		60'000.00			
09.505.01	Gravures d'Edouard VALLET					15'750.00	
11.500.00	Réseau de distribution d'eau potable	68'026.00		250'000.00			
11.501.01	Eau potable place Réchy					40'000.00	
11.501.20	Modification station de traitement des Planards			40'000.00		51'688.15	
11.501.30	Eau potable des Mayens Conduite cabane du bisse					330'507.40	
11.610.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau potable		20'615.75		15'000.00		50'505.95
12.500.00	Réseau des égouts	34'536.25		30'000.00		9'572.55	
12.502.01	Canalisation place Réchy					100'000.00	
12.610.00	Taxes de raccordement au réseau des égouts		17'235.35		15'000.00		50'082.00
13.503.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Vercorin					16'909.75	
13.504.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Chalais	14'543.55				65'683.65	
13.505.00	Bennes à papiers et place	37'173.50					
13.600.00	Vente des cabanes à ordures de Vercorin		2'450.00				1'050.00
Investissements		1'395'102.75	568'986.50 826'116.25	1'232'000.00	118'000.00 1'114'000.00	2'136'236.90	415'986.80 1'720'250.10

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1999		BUDGET 2000		COMPTES 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Amortissements		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
01.330.00	Administration générale	80'049.15		127'000.00		129'178.25	
02.330.00	Sécurité	70'838.25		60'000.00		67'212.50	
03.330.00	Enseignement et formation	234'021.25		245'000.00		230'000.00	
04.330.00	Culture loisirs et culte	90'000.00		125'000.00		112'381.10	
05.330.00	Santé	110'000.00		110'000.00		110'000.00	
07.330.00	Travaux publics	862'687.40		741'000.00		870'438.60	
08.330.00	Protection et aménagement de l'environnement	78'780.50		5'000.00		30'790.30	
09.330.00	Services économiques	60'761.50		100'000.00		94'525.80	
10.330.00	Finances et impôts	10'000.00					
11.330.00	Eau potable	222'410.25		225'000.00		226'689.60	
12.330.00	Egouts et eaux claires	17'300.90		20'000.00		19'490.55	
13.330.00	Enlèvement et traitement des ordures	74'267.05		60'000.00		61'543.40	
Amortissements		1'911'116.25	1'911'116.25	1'818'000.00	1'818'000.00	1'952'250.10	1'952'250.10

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 2000 FONCTIONNEMENT		COMPTES 2000 INVESTISSEMENTS		COMPTES 2000 AMORTISSEMENTS	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Récapitulation		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1	Administration	728'702.87	86'405.50	89'178.25		129'178.25	
2	Sécurité publique	237'418.15	126'373.60	344'901.15	237'688.65	67'212.50	
3	Enseignement et formation	1'248'814.45	42'442.40			230'000.00	
4	Culture, loisirs et culte	368'308.55	20'959.65	80'381.10		112'381.10	
5	Santé	214'143.50				110'000.00	
6	Prévoyance sociale	637'265.90	247.45				
7	Travaux publics	853'416.90	100'619.40	880'524.15	85.55	870'438.60	
8	Protection et aménagement de l'environnement	100'663.40	78'973.20	82'364.95	76'574.65	30'790.30	
9	Services économiques	84'325.50	251'234.95	44'525.80		94'525.80	
10	Finances et impôts	1'038'412.80	6'647'435.33				
11	Eau potable	426'216.51	543'296.40	422'195.55	50'505.95	226'689.60	
12	Egouts	320'019.88	468'009.60	109'572.55	50'082.00	19'490.55	
13	Hygiène	458'755.44	372'710.60	82'593.40	1'050.00	61'543.40	
TOTAL MARGE D'AUTOFINANCEMENT INVESTISSEMENTS NETS AMORTISSEMENTS		6'716'463.85 2'022'244.23	8'738'708.08	2'136'236.90	415'986.80 1'720'250.10	1'952'250.10	1'952'250.10

CONSIDÉRATIONS SUR LES COMPTES DE LA BOURGEOISIE 2000

La Bourgeoisie de Chalais se porte relativement bien au regard de sa dette qui diminue depuis quelques années à condition toutefois de ne pas tenir compte de l'investissement de la Maison bourgeoise pour les raisons qui seront invoquées ci-dessous:

Evolution de l'endettement de 1990 à 2000

1990	Fr. 938'029.-
1992	Fr. 996'267.-
1994	Fr. 814'212.-
1996	Fr. 858'504.-
1998	Fr. 712'310.-
2000	Fr. 517'660.-

Cette diminution sensible de la dette de la Bourgeoisie place cette dernière dans une situation acceptable.

Il faut dire que les recettes stables de la Bourgeoisie sont essentiellement obtenues par les locations de terrains et bâtiments soit:

- location des terrains industriels
Fr. 58'711.50
 - buvette de l'étable + colonie de Sigeroulaz
Fr. 18'029.60
- ce qui représente annuellement des recettes d'un peu moins de Fr. 80'000.-

A cela, viennent s'ajouter d'autres recettes fort capricieuses comme:

- les agrégations bourgeoises
- les subventions des mesures sylvicoles
- la vente du bois

Pour l'exercice 2000, l'ensemble des recettes bourgeoises s'est élevé à

Fr. 179'027.95.

Au chapitre des dépenses, on enregistre un montant global de

Fr. 116'026.--.

En ne tenant compte que des dépenses fixes, les charges d'intérêts (Fr. 25'690.-), les charges de bâtiments bourgeoisiaux (assurances, chauffage...), de conciergerie et d'autres frais constants, le total s'élève à Fr. 55'000.-- environ.

On s'aperçoit que les recettes fixes de Fr. 80'000.-- et les dépenses fixes de Fr. 55'000.-- laissent peu de marge de manœuvre aux autorités bourgeoises.

Le marché du bois n'est plus très porteur. Il dégage certes un bénéfice qui provient cependant des subventions fédérales et cantonales. Pour l'exercice 2000, le bénéfice de l'exploitation forestière s'est élevé à Fr. 20'000.--.

En résumé, les comptes de la Bourgeoisie se présentent comme suit:

Total des recettes:	Fr. 179'027.95
Total des dépenses:	Fr. 116'026.--
Bénéfice de l'exercice:	Fr. 63'001.95

Budget 2001

Avec des recettes estimées à Fr. 197'200.- pour des dépenses de Fr. 117'700.-, le budget 2001 devrait dégager un bénéfice de Fr. 79'500.-.

Au niveau des charges, le renouvellement des emprunts de Fr. 740'000.- auprès de l'UBS SA s'est fait avec une augmentation d'intérêts de 2,55%. En effet, le taux a passé à 4,5 % pour un prêt de Fr. 400'000.-- et à 5% pour un prêt de Fr. 340'000.--.

Les autres postes au budget sont pour ainsi dire identiques et ne nécessitent pas de commentaire particulier.

Maison bourgeoise de Vercorin

La Bourgeoisie ne pouvait pas se permettre de restaurer cette bâtisse pour en faire un lieu de rencontre, avec des salles et locaux de réception mis gracieusement à disposition de la population.

C'est donc la Commune qui a financé l'ensemble de ces investissements, par un prêt sans intérêt de Fr. 800'000.--.

En compensation, une convention ratifiée par les assemblées primaires respectives (Commune + Bourgeoisie) a prévu que la Commune loue cette bâtisse pour un montant de Fr. 18'000.-- par année, montant qui est à déduire du prêt initial de Fr. 800'000.--.

Dès lors, pour une période de 40 ans environ, la Commune pourra bénéficier de la jouissance de cette maison bourgeoise en précisant que la Bourgeoisie en tout temps peut dénoncer ce contrat de location, en versant à la Commune le solde du prêt.

Quant aux charges d'exploitation, soit les frais de conciergerie, de chauffage, d'électricité, elles sont également prises en compte par la Commune. On peut estimer à quelque Fr. 65'000.-- par année, avec les intérêts, la charge de cette maison bourgeoise charges comme précisé ci-dessus entièrement prises en compte par la Commune.

Faire vivre ce bâtiment et en faire un lieu de promotion touristique économique est donc une tâche à laquelle le Conseil communal doit songer afin de rentabiliser au mieux cet important investissement.

Eu égard au fait que la Bourgeoisie n'a pris aucun engagement dans l'investissement ni ne doit supporter les charges de ce bâtiment, il est évident que ce prêt revêt un caractère quelque peu particulier et nous permet de ne pas comptabiliser la dette bourgeoise à hauteur de Fr. 1'299'660.--.



*Maison bourgeoise
de Vercorin:
salle des bourgeois*

BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 1999	BUDGET 2000	COMPTES 2000	BUDGET 2001
CHARGES DE PERSONNEL					
3000	CONCIERGERIE MAISON BOURGEOISIALE	5'654.60	6'000.00	6'554.00	6'500.00
3010	OFFICIER D'ETAT-CIVIL	3'308.85	3'500.00	3'094.75	3'500.00
3030	CHARGES SOCIALES	768.35	1'500.00	1'007.75	1'500.00
		9'731.80	11'000.00	10'656.50	11'500.00
BIENS ET SERVICES					
3140	CHARGES DES IMMEUBLES	1'434.75	1'500.00	2'616.95	1'500.00
3141	CHARGES MAISON BOURG. DE CHALAIS	6'048.00	6'000.00	17'565.35	6'000.00
3142	CHARGES MAISON BOURG. DE VERCORIN	1'342.25	900.00	1'268.30	1'300.00
3150	CHARGES BATIMENTS DE SIGEROU LAZ	1'961.30	3'000.00	2'893.90	3'000.00
3160	ENTRETIEN ET SURV. DES FORETS	280'574.90	5'000.00	45'220.95	45'000.00
3170	RECEPTIONS	704.80	700.00	1'034.00	700.00
3175	VINIFICATION	2'568.00	2'600.00	2'568.00	2'600.00
3180	COMPTABILITE ET FRAIS ADMINISTRATIFS	5'500.00	5'500.00	5'887.35	5'500.00
3190	IMPOTS ET COTISATIONS	3'828.25	4'000.00	624.70	3'600.00
		303'962.25	29'200.00	79'679.50	69'200.00
INTERETS PASSIFS					
3210	INTERET DES DETTES	27'719.80	50'000.00	25'690.00	37'000.00
TOTAL DES DEPENSES		341'413.85	90'200.00	116'026.00	117'700.00
REVENU DES BIENS					
4230	DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS	58'431.85	56'000.00	58'711.50	59'000.00
4231	LOC. MAISON BOURGEOISIALE CHALAIS	950.00	1'000.00	600.00	800.00
4232	LOC. MAISON BOURGEOISIALE VERCORIN	17'264.00	18'000.00	18'000.00	18'000.00
4233	LOCATION BATIMENTS DE SIGEROU LAZ	21'045.60	22'000.00	18'029.60	20'000.00
4240	REVAL. DE BIENS EXPROPRIES				
		97'691.45	97'000.00	95'341.10	97'800.00
CONTRIBUTIONS					
4310	AGREGATION DES NOUVEAUX BOURGEOIS	11'500.00	11'600.00	11'300.00	3'200.00
4350	VENTE DU BOIS	176'480.60	60'000.00	24'094.30	50'000.00
4351	VENTE DE VIN	5'142.85	5'200.00	5'142.85	5'200.00
4360	MESURES SYLVICOLES - ENTRETIEN FORETS	206'325.80	0.00	41'701.55	38'000.00
4520	PART COMMUNALE GARDE-FORESTIER	3'257.10	3'000.00	1'448.15	3'000.00
		402'706.35	79'800.00	83'686.85	99'400.00
TOTAL DES RECETTES		500'397.80	176'800.00	179'027.95	197'200.00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT INSUFFISANCE DE FINANCEMENT		158'983.95	86'600.00	63'001.95	79'500.00
3300	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	158'613.50	85'000.00	63'723.05	78'500.00
BENEFICE DE L'EXERCICE PERTE DE L'EXERCICE		370.45	1'600.00	721.10	1'000.00
INVESTISSEMENTS PROPRES					
5010	MESURES SYLVICOLES "COMBACHE"	175'746.35	70'000.00	74'107.60	130'000.00
5011	MESURES SYLVICOLES "LES EVOUETTES"	109'125.65	0.00	42'638.95	50'000.00
		284'872.00	70'000.00	116'746.55	180'000.00
SUBVENTIONS ACQUISES					
6600	BOUILLET-COMBACHE	162'286.55	63'000.00	67'425.55	117'000.00
6601	LES EVOUETTES	118'971.95	0.00	43'597.95	42'500.00
		281'258.50	63'000.00	111'023.50	159'500.00
INVESTISSEMENTS NETS		3'613.50	7'000.00	5'723.05	20'500.00

BOURGEOISIE DE CHALAIS		1999	2000
ACTIF			
DISPONIBLE ET COURT TERME			
1010	CHEQUES POSTAUX	754.00	728.15
1050	DEBITEURS	19'996.35	10'323.05
1090	ACTIFS TRANSITOIRES	265'200.00	83'339.85
		285'950.35	94'391.05
PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS			
1410	TITRES	1.00	1.00
1430	TERRAINS	82'490.00	82'490.00
./.	PROVISION DE READAPTATION TERRAINS	-82'489.00	-82'489.00
1431	ALPAGES ET PATURAGES	500'000.00	500'000.00
./.	PROVISION DE READAPTATION ALPAGES	-479'000.00	-479'000.00
1432	FORETS	2'065'000.00	2'065'000.00
./.	PROVISION DE READAPTATION FORETS	-1'808'118.00	-1'808'118.00
1433	MAISON BOURGEOISIALE DE CHALAIS	256'882.00	256'882.00
1434	MAISON BOURGEOISIALE DE VERCORIN	470'000.00	450'000.00
1435	RENOVATION MAISON DE VERCORIN	20'000.00	10'000.00
1436	BATIMENTS DE SIGEROU LAZ		782'000.00
./.	PROVISION DE READAPTATION SIGEROU LAZ	320'000.00	310'000.00
1440	MOBILIER	-218'058.00	-218'058.00
1450	DESTITUTIONS ET MESURES FORESTIERES	101'942.00	91'942.00
		1.00	1.00
		0.00	0.00
		869'827.00	1'611'827.00
TOTAL DE L'ACTIF		1'155'777.35	1'706'218.05
PASSIF			
DETTE A COURT TERME			
2020	BANQUE RAIFFEISEN	9'390.00	-70'885.00
2021	UBS H5-166'555.0 PRET	38'149.15	11'764.75
2090	PASSIFS TRANSITOIRES ET CREANCIERS	55'350.85	71'172.05
		102'890.00	12'051.80
DETTE A LONG TERME			
2201	CREDIT COMMERCIAL UBS SA	340'000.00	200'000.00
2202	CREDIT COMMERCIAL UBS SA	400'000.00	400'000.00
2450	PRET COMMUNAL POUR MB VERCORIN	0.00	782'000.00
		740'000.00	1'382'000.00
FORTUNE			
2900	FORTUNE NETTE AU 1er JANVIER	312'516.90	312'887.35
2901	VARIATION DE FORTUNE	370.45	-721.10
		312'887.35	312'166.25
TOTAL DU PASSIF		1'155'777.35	1'706'218.05

**Le Vallon de Réchy:
un vallon à aimer**

